Montpellier Métropole en Commun

Le magazine de la Métropole de Montpellier

Septembre 2023

N° 24

encommun.montpellier.fr

Vélo, gratuité des transports en commun…  
La qualité de l’air s’améliore

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SOMMAIRE

**4 - Actus**  
4 - L’actualité en ligne sur encommun.montpellier.fr  
8 - La qualité de l’air s’améliore

**11 - CO’giter**  
11 - Plan d’urgence pour le logement

**18 – CO’mmunes**  
18 - Saint-Drézéry : attentive à son patrimoine  
20 - Apprendre, c’est toute la vie  
22 - Brèves

**24 – ÉCO’systèmes**  
24 - Ligne 5 : premières soudures  
26 - Gratuité sur le réseau TaM : soyez prêts !  
27 - Ils ont bénéficié de l’aide au vélo électrique  
28 - Le plan solaire fixe le cap  
30 - Trier : le geste de chacun au bénéfice de tous

**32 – CO’opérer**  
32 - Judo : faites vos Jeux  
34 - Clause sociale, des emplois à la clé  
35 - MedinCell entre dans la cour des grands

**36 – CO’llation**  
36 - Six bonnes raisons d’aller à l’Opéra  
38 - Patrimoine, des journées renouvelées  
42 – Rendez-vous  
45 – Occitan  
46 – Jeunesse  
47 - Carte blanche à Fabcaro

11  
Plan d’urgence pour le logement  
Photo : Nexity

19  
Zoom sur  
Saint-Drézéry  
Photo : C. Ruiz

38  
Patrimoine : des journées renouvelées les 16 et 17 septembre  
Photo : Montpellier Méditerranée Métropole

NOUVEAU

En Commun, c’est désormais deux formules : le magazine Montpellier Métropole En Commun dans votre boîte aux lettres tous les deux mois et un nouveau site d’information au quotidien encommun.  
montpellier.fr.

Nos 31 communes

Baillargues / Beaulieu / Castelnau-le-Lez / Castries / Clapiers / Cournonsec / Cournonterral / Fabrègues / Grabels / Jacou / Juvignac / Lattes / Lavérune / Le Crès / Montaud / Montferrier-sur-Lez / Montpellier / Murviel-lès-Montpellier / Pérols / Pignan / Prades-le-Lez / Restinclières / Saint-Brès / Saint-Drézéry / Saint-Geniès-des-Mourgues / Saint-Georges d’Orques / Saint-Jean-de-Védas / Saussan / Sussargues / Vendargues / Villeneuve-lès-Maguelone

Pour recevoir gratuitement tous les deux mois le magazine en braille à domicile, contacter :  
s.benazet-iannone@montpellier3m.fr

Montpellier Métropole en commun – N° 24 – Septembre-octobre 2023 – Le magazine de Montpellier Méditerranée Métropole et de la Ville de Montpellier.  
Ce magazine de 48 pages a été tiré à 280 000 exemplaires et distribué dans l’ensemble des foyers de la métropole de Montpellier.  
Un cahier de 20 pages, tiré à 180 000 exemplaires, est également distribué aux habitants de la ville de Montpellier. L’ensemble est disponible en version numérique sur encommun.montpellier.fr, montpellier3m.fr et montpellier.fr.

Directeur de la publication : Michaël Delafosse – Directeur délégué de l’information et du numérique : Jérôme Carrière - Cheffe du service information : Stéphanie Benazet-Iannone – Rédaction en chef : Stéphanie Benazet–Iannone, Andra Viglietti – Rédaction : Jérôme Carrière, Fatima Kerrouche, Serge Mafioly, Laurence Pitiot, Xavier de Raulin, Andra Viglietti - Collaborateur : Gwenael Cadoret - Photographes : Frédéric Damerdji, Cécile Marson, Christophe Ruiz, Ludovic Séverac – Couvertures : L. Severac (Montpellier Métropole en commun), C. Ruiz (Montpellier en commun) – Traduction en occitan : Joanda – Conception éditoriale et graphique : Agence In medias res – Mise en pages :  – 13856-MEP – Impression : LPJ Hippocampe – Tél. 04 67 42 78 09 – Distribution : La Poste – Dépôt légal : Août 2023 – ISSN 2801-6394 – Direction de la communication, Montpellier Méditerranée Métropole : 50, place Zeus – CS 39556 34961 Montpellier cedex 2 – Tél. 04 67 13 60 00 – montpellier3m.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉDITO

Michaël Delafosse,

président de Montpellier Méditerranée Métropole,

maire de la ville de Montpellier

La qualité de l’air de notre Métropole s’améliore d’après les dernières études de l’organisme agréé ATMO Occitanie. Le nombre de personnes exposées au seuil limite de dioxyde d’azote est divisé par deux. C’est une excellente nouvelle, résultat de nos efforts collectifs pour adapter nos déplacements. Le développement du vélo, l’usage des transports en commun en augmentation grâce aux deux premières étapes de la gratuité, nous conduisent à ces résultats encourageants. Nous devons poursuivre notre action. L’ensemble des élus de la métropole s’efforcent de déployer un réseau de vélos pour favoriser sa pratique en toute sécurité ; nous n’ignorons pas l’ampleur du chemin qu’il reste à faire. La mise en œuvre de la gratuité des transports en commun pour tous les habitants de la métropole aidera autant à protéger le pouvoir d’achat (avec un litre d’essence à deux euros), qu’à préserver la qualité de l’air. Évidemment en 2025, la mise en service de l’extension de la ligne 1 vers la Gare Sud de France, comme la réalisation de la ligne 5, permettront d’offrir à de nombreuses personnes une alternative aux déplacements automobiles.

Soutien au vélo, gratuité des transports, développement de l’offre de transport en commun, financement du covoiturage… sont autant de choix qui, concrètement, améliorent la qualité de l’air et réduisent nos émissions de NO2. C’est un enjeu de santé publique. On estime aujourd’hui que la mauvaise qualité de l’air entraîne le décès de 40 000 personnes en France par an.

Autre sujet qui mobilise l’ensemble des élus du conseil de Métropole : celui du logement. En effet, la conjoncture économique est défavorable sur ce sujet. Notre volonté est très claire : aider à la rénovation thermique des logements existants avec le doublement de l’aide de 1 300 euros à 2 600 euros ; soutenir la construction de logements pour permettre à celles et à ceux qui travaillent de pouvoir se loger dans la métropole ; ne relâcher en aucun cas les efforts pour réaliser des logements sociaux si nécessaires pour les salariés avec de petits revenus ou les femmes qui se retrouvent seules avec enfants. Le plan logement présenté à la Métropole a recueilli l’unanimité des suffrages des élus.

Permettez-moi, en cette rentrée, de m’adresser à notre jeunesse, si créative et engagée en lui souhaitant une excellente rentrée scolaire, qu’elle soit scolarisée en primaire, dans le secondaire ou le supérieur. Notre devoir est d’agir pour elle en relevant le défi climatique à l’image de la gratuité des transports, d’agir pour notre territoire en créant de l’emploi dans des secteurs non délocalisables : santé, énergies renouvelables, industries culturelles et créatives… Que notre territoire soit celui de la qualité de vie autour de nos nombreuses équipes sportives, de notre ambition pour la culture, de nos paysages.

À tous une excellente rentrée, soyons plus engagés que jamais pour notre métropole, comptez sur moi.

Soutien au vélo, gratuité des transports en commun, financement du covoiturage… sont autant de choix qui, concrètement, améliorent la qualité de l’air et réduisent nos émissions de NO2.

Photo :Michaël Delafosse aux côtés de Stéphane Champay, maire du Crès, sur la piste cyclable du chemin de Navitau, au bord du lac.  
 © C.Ruiz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ACTUS

L’actualité en ligne sur  
encommun.montpellier.fr

En complément de votre magazine bimestriel, En Commun  
est aussi désormais un nouveau site d’information au quotidien  
de la Métropole et de la Ville de Montpellier. Rendez-vous sur  
encommun.montpellier.fr pour retrouver l’actualité des deux collectivités.

Écosystème En Commun

Depuis le mois d’avril, le magazine Montpellier Métropole En Commun est distribué dans les boîtes aux lettres et en points de dépôt tous les deux mois. Un choix d’économies face à la hausse sans précédent des coûts de l’énergie et du papier. Mais aussi la volonté de diversifier les supports, pour répondre aux attentes de tous les publics. Ce nouveau rythme de diffusion est complété, dès cette rentrée, par le site d’actualités quotidiennes En Commun et des réseaux sociaux associés (Facebook, X ex Twitter), accessibles également sur smartphone et tablette.  
encommun.montpellier.fr  
 encommunmontpellier  
 encommunmtp

À la Une

Des publications quotidiennes pour valoriser l’actualité de la Métropole et de la Ville de Montpellier, les politiques publiques des deux collectivités, les grands projets, les événements, les acteurs du territoire…

Les archives des magazines

Les versions numérisées du magazine Montpellier Métropole En commun et de son cahier consacré à la Ville de Montpellier sont également accessibles sur le site.

Recherche d’articles

Les articles sont affichés par date, mais également à retrouver par lieu, tag, thématique… La rubrique « Près de chez vous », à sélectionner dans le menu du haut de la page, permet, par exemple, de géolocaliser votre recherche à partir de la ville ou du quartier préalablement sélectionné. La rubrique « Thématiques » classe les informations selon les différentes compétences des collectivités.

Le fil de brèves

En haut de la page d’accueil, un fil de brèves permet de retrouver au quotidien les principales actualités du territoire résumées en 200 signes. Certaines sont enrichies d’un article.

MedVallée – Cap Gallargues

 Une coopération interterritoriale

Côté gardois, Cap Gallargues, un pôle d’excellence dans les domaines de la santé et du médical (25 hectares) mené par la Communauté de communes Rhôny-Vistre-Vidourle. Côté héraultais, MedVallée, un pôle d’excellence en santé globale au croisement de trois filières : la santé, l’alimentation et l’environnement (Nourrir, Soigner, Protéger) lancé par la Métropole de Montpellier. Les présidents de ces deux collectivités, Philippe Gras et Michaël Delafosse, ont signé un contrat de partenariat afin de mettre en synergie les stratégies économiques de ces deux ambitieux projets. Un accord gagnant-gagnant. « MedVallée va permettre de créer 3 000 emplois. Mais nous ne pouvons pas toujours accueillir toutes les entreprises, faute de terrain. Nous pourrons désormais leur proposer les 25 hectares de Cap Gallargues pour accueillir des activités de production », a expliqué Michaël Delafosse aux côtés de Hind Emad, vice-présidente déléguée au Développement économique et numérique. L’ambition de cette coopération est de maximiser l’émergence de projets dans une logique de réflexion foncière globalisée, de renforcer les coopérations techniques pour faciliter le développement des entreprises et de consolider leurs implantations sur le bassin de vie.  
Photo : Michaël Delafosse et Philippe Gras.  
 © C. Ruiz

600 000euros  
C’est le montant des fonds d’Équipements aux communes votés au conseil de Métropole le 11 juillet. La Métropole accompagne ses communes dans la réalisation de leurs projets culturels, sportifs, éducatifs, économiques, de développement durable… Quatre communes en ont bénéficié lors de ce dernier conseil : Beaulieu (construction d’une éco-halle), Fabrègues (réhabilitation de l’hôtel de Ville), Pignan (création d’une salle multimodale) et Saint-Geniès-des-Mourgues (création d’un restaurant scolaire).

Basket-ball  
Ville et Métropole signent une convention avec la Fédération

Le 2 août fut une journée 100 % basket-ball dans la Métropole. L’après-midi, un terrain de basket 3x3 a été inauguré aux Cévennes à Montpellier. Deux autres suivront avant la fin de l’année à la Mosson et aux Prés d’Arènes. En soirée, devant 8 500 supporters à la Sud de France Arena à Pérols, l’équipe de France a battu le Monténégro (80-69). Juste avant la rencontre, une convention a été paraphée par Jean-Pierre Siutat, président de la fédération de basket-ball (FFBB), Christian Assaf et Hervé Martin, les élus délégués aux sports à la Métropole et à la Ville de Montpellier, en présence de Boris Diaw, manager général des équipes de France. Jean-Pierre Siutat a confirmé que Montpellier serait un point d’étape important pour l’équipe de France sur la route de Paris 2024. « L’histoire a commencé ici pour nous avec l’Eurobasket de 2015. On veut travailler avec quatre salles de grande jauge. On reviendra donc à l’Arena l’an prochain. Nous avons aussi la volonté de faire des playgrounds stylisés, et cet hiver le circuit national 3x3 fera étape à Montpellier. »

Photo : De gauche à droite : Boris Diaw, Jean-Pierre Siutat, Hervé Martin et Christian Assaf.  
 © C. Ruiz

FUTURAPOLIS SANTÉ  
Les nouvelles prouesses de la science

La 7e édition de Futurapolis Santé, événement MedVallée, se déroule du 13 au 14 octobre à l’opéra Comédie à Montpellier. L’événement offre une lecture des grands défis et enjeux d’aujourd’hui en matière de santé, de prévention et d’innovations tout en rendant compte des grands bouleversements de la science. Il s’agit d’un rendez-vous entre science et société à travers des conférences au cours desquelles scientifiques, médecins, professionnels et personnalités publiques exposeront leurs points de vue. Parmi les thèmes abordés : « Cancer, longévité, sport : repousser les limites » ; « Eau : gare à la pollution par les médicaments » ; « Cancer et médecines alternatives : comment bien répondre aux demandes des malades ? » ; « Cancer : gagner la bataille » ; « Hôpital : tout ce qu’il faut changer » ; « Miroslav Radman, la star mondiale de la longévité » ; « Dans les coulisses de la réparation des sportifs de haut niveau » ; « Innovation médicale : comment garder nos super-cerveaux en France ? » ; « Maladies auto-immunes : quand l’organisme s’attaque à lui-même »… Autant d’interventions passionnantes et instructives ouvertes à tous.  
Entrée libre sur inscription.  
evenements.lepoint.fr/futurapolis-sante

MOUSTIQUE TIGRE  
Il pond aussi en automne

CARTE D’IDENTITÉ : L’aedes albopictus, ou moustique tigre, mesure moins d’un centimètre d’envergure. Il est facilement identifiable grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur les pattes et le corps. Agissons ensemble pour limiter son implantation et réduire ses gîtes de ponte en éliminant l’eau stagnante. Zéro éclosion, zéro invasion !

LES BONS GESTES : Éliminer les endroits où l’eau peut stagner, changer l’eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, Couvrir les réservoirs d’eau, les petites piscines hors d’usage, l’eau des bâches…  
occitanie.ars.sante.fr

SURVEILLANCE RENFORCÉE : Le moustique tigre a colonisé la Métropole. Du 1er mai au 30 novembre, ce potentiel transmetteur des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika, fait l’objet d’une surveillance renforcée par les autorités sanitaires. Vous pouvez signaler sa présence sur signalement-moustique.anses.fr

Photo : © Adobe Stock

Du 20 au 28 octobre  
45e édition du Cinemed

**Qui -** Le 45e festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier : rendez-vous incontournable pour les cinéastes et cinéphiles de la Méditerranée, un lieu d’échanges où les films sont révélés. Il s’agit également d’un important rendez-vous professionnel.

**quoi -** Le meilleur des productions récentes de la Méditerranée en plus de 100 films en avant-premières, compétition ou panorama. Des soirées spéciales avec une rétrospective dédiée à Ettore Scola et un focus sur la nouvelle vague catalane : un cinéma au féminin. Côté compétition, l’Antigone d’or, grand prix de la compétition longs métrages, doté par Montpellier Méditerranée Métropole, récompense le réalisateur lauréat et le distributeur français.

**Quand -** Du 20 au 28 octobre.

**Où -** Corum, cinéma Rabelais, mais aussi Cinemed hors les murs.

**Infos -** Programme avec horaires des séances à partir du 5 octobre sur cinemed.tm.fr

GARE MONTPELLIER SUD DE France - EXTENSION LIGNE 1  
Première livraison du pont sur l’A709 en octobre

À l’automne à Odysseum, la circulation du pont qui enjambe l’autoroute A709 et mène à la gare Montpellier Sud de France sera basculée sur celui en cours de réalisation. « Nous devrions livrer le pont à TaM à l’été 2024 et elle devra ensuite l’équiper », a expliqué Salvador Nunez, directeur opérationnel de Vinci Autoroutes, le 7 juin dernier au sujet de cet important chantier. « Ce pont qui accueillera les circulations routières existantes, le tramway et de larges trottoirs pour les piétons et les mobilités douces va faire le lien entre Odysseum et le quartier d’affaires Cambacérès (Halle Nova, Montpellier Business School, siège du Crédit Agricole…). Nous réalisons 1,3 km de plus de ligne 1 de tramway. Au premier semestre 2025, la gare Sud de France sera ainsi à 20 minutes du centre-ville en tramway et à 9 minutes seulement à vélo », a rappelé Julie Frêche, vice-présidente de la Métropole déléguée au transport et aux mobilités actives. Des milliers d’emplois sont rassemblés à Cambacérès, quartier où plus de 3 800 voyageurs transitent chaque jour par la gare Montpellier Sud de France.

Photo : © F. Damerdji

TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
Quatre saisons de l’agroécologie et de l’alimentation durable

Rendez-vous est donné du 30 septembre au 8 octobre, pour la saison d’automne des Quatre saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable qui se déroule sur les territoires de la métropole de Montpellier, du Grand Pic Saint-Loup, du Pays de l'Or et du Pays Cœur d'Hérault. Une belle diversité d'activités et d’événements permettra d’explorer les solutions qui s’offrent à nous en matière d’alimentation durable et de transition agricole : animations, visites de fermes, ateliers, jeux, marchés, dégustations, conférences et tables rondes, festivités... À noter deux temps forts à Montpellier : le 30 septembre l’Assemblée citoyenne de l’alimentation, et le 4 octobre le festival du climat.

Programme sur  
montpellier3m.fr/4saisons

Événement  
La Biennale Euro-Africa en octobre à Montpellier

Du 9 au 15 octobre, Montpellier accueillera la première édition de la Biennale Euro-Africa, qui fait suite au Nouveau Sommet Afrique-France de 2021. Un volet culturel proposera des projections, concerts, danses, résidences d’artistes… Parallèlement, deux événements scientifiques rythmeront la Biennale : un congrès centré sur les problématiques de la ressource en eau avec la participation de chercheurs méditerranéens et africains. Autre temps fort : le Campus des jeunes entrepreneurs africains. Il réunira un groupe d’entrepreneurs innovants, évoluant dans les domaines de la technologie et de l’innovation, de la santé globale, des ICC et du sport en Afrique. Durant 10 jours, ils bénéficieront de master class, d’immersions dans une entreprise de leur secteur et de rencontres avec des investisseurs. Cet événement, qui entre dans le cadre de Montpellier Capitale européenne de la culture 2028, réunira un large panel d’acteurs des deux continents pour traiter ensemble des sujets qui nous relient.  
montpellier.fr

LA QUALITÉ DE L’AIR S’AMÉLIORE

La qualité de l’air respiré est l’une des premières préoccupations sanitaire et environnementale. Depuis 2020, la Métropole a engagé de nombreuses actions, notamment en matière de mobilité, pour proposer aux habitants des alternatives aux transports polluants, notamment la voiture individuelle. Les derniers résultats de l’étude ATMO Occitanie 2022 montrent leur efficacité. La qualité de l’air s’améliore d’année en année. Le nombre de personnes exposées chroniquement au seuil limite de concentration en dioxyde d’azote a été divisé par deux entre 2021 et 2022.

On respire mieux  
Depuis 2020, la Métropole de Montpellier a engagé de nombreuses actions en faveur de la transition écologique et de l’amélioration de la qualité de l’air sur notre territoire. Notamment en matière de mobilité, en proposant des alternatives aux transports carbonés et à l’autosolisme (une personne seule dans sa voiture). Les résultats sont au rendez-vous avec la publication de l’évaluation de la qualité de l’air sur la Méditerranée en 2022 par l’ATMO Occitanie.

Agir sur les transports  
Le transport routier représente 78 % des émissions de dioxyde d’azote (NO2). Grâce aux différentes propositions de report modal offertes par la Métropole à ses habitants, les effets se font sentir avec une baisse de la pollution atmosphérique. Ce report modal est notamment couplé à des actions de sécurisation de l’espace public, d’apaisement de la ville et de réduction de la congestion automobile. L’ATMO Occitanie indique dans sa dernière évaluation que le nombre de personnes exposées chroniquement au seuil limite de dioxyde d’azote a été divisé par deux entre 2021 et 2022. Soit entre 700 et 2 250 personnes exposées en 2021, contre entre 350 et 1 300 en 2022.

Des actions de report modal efficaces  
Cette évolution positive est le résultat des actions mises en œuvre ces dernières années, elles s’accompagneront de nouvelles mesures qui se déploient :  
– la gratuité des transports le week-end en septembre 2020, et tous les jours pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans en septembre 2021, en attendant la gratuité totale de l’ensemble du réseau pour les habitants de la Métropole le 21 décembre prochain,  
– le Plan mobilités actives de 150 M€ pour favoriser le partage de la voirie, au profit notamment de la marche et du vélo,  
– l’aménagement de 235 km de vélolignes montpelliéraines,  
– les aides au vélo, notamment celle de 500 euros pour l’achat d’un vélo à assistance électrique pour favoriser le report modal essentiellement sur les trajets domicile-travail,  
– le service de covoiturage domicile-travail grâce à l’application Klaxit,  
– la création d’une cinquième ligne de tramway et le prolongement de la ligne 1 jusqu’à la gare TGV Sud de France,  
– la mise en service de cinq lignes de bustram.

40 000  
décès attribuables chaque année à une exposition aux particules fines (PM2,5)(1)  
Le Dr Grégoire Mercier précisait en novembre 2021 que le « dépassement des seuils fixés par l’OMS (dioxyde d’azote et particules fines) entraîne une surmortalité de 244 décès prématurés/an sur la métropole. Soit 8 à 9 % des décès enregistrés sur le territoire. »  
(1) Santé publique France, rapport et synthèse Impact de la pollution de l’air ambiant sur la mortalité en France métropolitaine.

Photo : Les émissions de NO2 mesurées en 2022 par l’ATMO Occitanie  
© ATMO Occitanie

PLUS DE VÉLOS, MOINS DE VOITURES

Le transport routier est la première source d’émission de pollution de l’air. Il représente 78 % des émissions de dioxyde d’azote (NO2). Cette carte montre une baisse de la circulation automobile et une augmentation très forte du vélo entre les hivers 2021 et 2022. Cette tendance s’explique notamment par les changements d’habitudes, l’accompagnement des modes actifs, comme le vélo ou encore la mise en place de la gratuité des transports en commun pour les plus de 65 ans.

+ 14 %  
en moyenne de vélos entre 2021 et 2022.  
Et – 11 % de trafic automobile à Montpellier entre 2019 et 2022.

1re  
C’est la place de Montpellier dans le classement du Point, daté du 9 février 2023, des 100 plus grandes villes en France pour la qualité de l’air.  
Un classement des villes les moins polluées au PM2,5 (des particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres).

Photo : De nombreuses communes de la Métropole mettent en œuvre des politiques pour limiter la pollution comme l’instauration de zones 30 ou, ici à Montpellier, la création de rues des écoliers. © L. Séverac

Julie Frêche,  
vice-présidente déléguée   
au Transport et aux Mobilités actives

Comment travaillez-vous avec ATMO Occitanie ?

Julie Frêche : Nous avons signé une convention avec cette organisme indépendant pour rendre plus objective notre politique publique. L’amélioration de la qualité de l’air est une de nos priorités. C’est une question de santé publique. La pollution est un mal silencieux, invisible. Les études montrent qu’elle cause des dizaines de milliers de décès par an en France.

Quelle est l’importance de ces résultats ?

J. F. : La transformation engagée sur nos mobilités est un levier majeur de la transition écologique et solidaire de notre territoire. Les résultats présentés par Atmo Occitanie au sujet de l’impact de nos déplacements sur les expositions au dioxyde d’azote NO2 confortent notre dynamique en matière de mobilité. Notre objectif est de diminuer le trafic automobile et notamment l’autosolisme (une personne seule dans un véhicule) au profit d’une offre globale décarbonée (ligne 5 de tramway, bustram, vélolignes, covoiturage…). La mise en place de la gratuité des transports en commun pour tous les habitants de la Métropole dès le 21 décembre y contribuera fortement.

Photo : © H. Rubio

EN SAVOIR PLUS

ATMO Occitanie est un observatoire agréé qui assure la surveillance de la qualité de l’air sur le territoire de la région Occitanie. Il fait partie de la fédération ATMO France. Il publie sur son site internet une foule d’informations et d’évaluations dont les prévisions de qualité de l’air, quotidiennes et pour le lendemain.  
atmo-occitanie.org

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’GITER

UN PLAN D’URGENCE POUR LE LOGEMENT

Le constat est national. La France fait face à une double crise de la demande et de l’offre de logements. Montpellier et sa métropole sont touchées. Les logements abordables manquent. La démographie extrêmement dynamique du territoire (+ 1,8 % par an) et sa fragilité sociale renforcent ici les difficultés rencontrées dans toutes les grandes villes du pays. Devant ce constat, la Métropole engage des moyens financiers sans précédent. Objectif : répondre à cette crise, qui touche de nombreux habitants du territoire, en proposant différentes solutions de logement. Présentation des principales mesures.

Photo : © Kalelithos

100  
millions  
d’euros mobilisés  
pour le Plan urgence logement décliné en 13 mesures votées par le conseil de Métropole le 11 juillet.

« Une mobilisation sans précédent »

Le plan d’urgence logement, qui place Montpellier et sa Métropole au troisième rang national sur l’aide à la politique du logement, a été voté à l’unanimité par le conseil de Métropole le 11 juillet. Interview de son président, Michaël Delafosse.

**Quelle est la situation du logement ?**

**Michaël Delafosse :**Aujourd’hui, dans notre métropole, si vous ne disposez pas d’un apport personnel important, vous ne pouvez pas acheter. Si vous êtes fonctionnaire de catégorie C, vous avez beaucoup de mal à louer… La tension est très forte. Cela nous oblige. Comment se loger quand l’offre se raréfie et que les prix s’envolent ? Nous devons être en capacité de répondre à cette crise.

**Cette crise est nationale ?**

**M.D. :** Elle est plus sévère chez nous. Les besoins sont grandissants en raison de notre forte croissance démographique. De nombreux ménages ont des revenus modestes ou sont en situation de précarité : 19 % sont sous le seuil de pauvreté dans la Métropole, 26 % à Montpellier contre 14 % en France.

**Comment la Métropole peut-elle agir ?**

**M.D. :** La Métropole est un des financeurs du logement. Elle a déjà investi ces dernières années pour que chacun puisse se loger dignement. Mais, face à cette crise de plus en plus aiguë, nous passons à la vitesse supérieure. Alors que les budgets nationaux sur l’aide au logement diminuent, nous nous engageons dans un plan sans précédent de 100 millions d’euros pour débloquer la construction et favoriser le logement pour tous. Nous activons toutes les dispositions et expérimentations législatives possibles.

**Allez-vous accélérer la construction ?**

**M.D. :**Nous allons poursuivre notre mobilisation pour le logement lancée en 2022 avec Altemed. L’objectif est de créer 8 000 nouveaux logements neufs sur les deux prochaines années au sein de ZAC. Nous construisons, mais pas n’importe où. Avec le nouveau PLUi Climat, nous travaillons à limiter au maximum l’urbanisation à la parcelle. Nous construisons pour les Montpelliérains, pas pour les investisseurs. Pour cela, nous avons notamment mis en place, grâce au nouvel Organisme de foncier solidaire (OFS) métropolitain, le Bail réel solidaire (voir page 14) qui permet de devenir propriétaire à des prix abordables, sans la possibilité de faire de plus-value. 50 % de la production neuve de logements est désormais réservée à l’accession à la propriété. Pour lutter contre l’envol des prix d’achat, nous avons également fixé le prix maximum du m2 en ZAC à 5 500 euros.

**De nombreux ménages sont en attente d’un logement social.**

**M.D. :**En effet. Nous y répondons en multipliant par cinq les subventions pour le logement social. Notre soutien aux bailleurs sociaux passe de 4 à 20 millions d’euros en 2023 et 2024 ! Nous développons l’offre pour les «travailleurs essentiels», les agents du CHU, de TaM... qui ont du mal à se loger près de leur lieu de travail. Nous travaillons également à moraliser un marché du logement qui, pendant de trop nombreuses années, a laissé se développer les marchands de sommeil.

**Comment pouvez-vous contrôler le marché locatif ?**

**M.D. :**Nous nous sommes dotés d’outils pour réguler l’offre locative et protéger les conditions de vie des locataires. C’est le permis de louer (voir page 16) en place à Celleneuve depuis deux ans et que nous étendons à Figuerolles dès le mois d’octobre pour agir contre l’habitat indigne et insalubre. C’est l’encadrement des loyers qui permet aux locataires de faire valoir leur droit face aux abus de certains propriétaires (voir page 17).

**Quelles aides pour la rénovation des logements ?**

**M.D. :** Nous doublons l’aide « Plan Climat » qui permet de financer des travaux de rénovation thermique (voir page 15). Elle passe de 1 300 à 2 600 euros par logement rénové. L’enjeu est aussi d’adapter les logements aux changements climatiques, de lutter contre les passoires thermiques pour réduire les dépenses énergétiques des ménages et mettre sur le marché locatif des logements rénovés. Par toutes ces mesures très volontaristes, notre plan d’urgence portera ses effets pour répondre aux besoins des habitants de la Métropole et soutiendra la filière du bâtiment.

20 millions d’euros pour accélérer la construction de logements sociaux

La Métropole de Montpellier annonce un plan exceptionnel pour booster la construction de logements sociaux sur le territoire, avec un fonds de 20 millions d’euros sur deux ans (2023-2024), pour accélérer les mises en chantier de logements sociaux. Soit une aide multipliée par 5 en soutien aux bailleurs sociaux dans le cadre de la convention de délégation des aides à la pierre conclue entre l’État et la Métropole. L’aide de base pour chaque nouveau programme débloqué pourra s’accompagner de « bonus » en fonction de plusieurs critères : pour encourager, par exemple, la construction de grands logements ou les programmes privilégiant le réinvestissement urbain plutôt que l’extension urbaine (friches, logements vacants, dents creuses…).

«*Construire des logements sociaux dans la Métropole de Montpellier est une nécessité, pour permettre aux ménages modestes, mais aussi à la classe moyenne dont le budget logement fragilise le quotidien, de se loger dignement.*»

75 %  
des locataires du parc privé de la Métropole sont éligibles au logement social   
(contre 60 % au niveau national)

Plan logement d’abord :   
15 actions pour les plus précaires  
Depuis 2018, Montpellier Méditerranée Métropole est le territoire de mise en œuvre accélérée du Logement d’abord, à la suite de sa candidature à l’appel à manifestation d’intérêt lancé par le ministère de la Cohésion des territoires. L’acte 2 de ce dispositif (2023-2027), qui vise à apporter une réponse innovante pour l’accès au logement des personnes en grande précarité, s’articule autour de 15 mesures, parmi lesquelles :

• 5 M€ pour la construction d’ici 2027 de 11 résidences sociales sur le territoire de la Métropole (de type pension de famille, foyer des jeunes travailleurs…).

• Consolider le bail d’abord  
Développé dans le parc public, grâce à la mobilisation des bailleurs sociaux, le Bail d’abord est un dispositif phare pour l’accès direct au logement des personnes sans-abri. Plusieurs associations conventionnées proposent un accompagnement global et modulable. Objectif : élargir l’offre de logements sociaux dans le parc privé en mobilisant l’agence immobilière à vocation sociale (AIVS) Habitat et Humanisme.

Loc’Avantages : louer solidaire

Réduction d’impôts, primes, subvention aux travaux : la Métropole encourage les propriétaires du parc privé à louer à des ménages modestes via le dispositif national du « conventionnement Loc’Avantages ».

Plus d’infos : 04 67 34 71 00 – montpellier3m.fr/louersolidaire

Devenir propriétaire à prix accessibles

Pour acheter à un prix abordable, la Métropole a lancé le bail réel solidaire (BRS). Un coup d’accélérateur est donné à ce dispositif phare de l’accession à la propriété : 700 logements de 30 à 50 % moins chers que le marché sont proposés en 2023 et en 2024.

Un dispositif innovant  
Le BRS dissocie le foncier du bâti. L’Organisme de Foncier solidaire financé par la Métropole achète le terrain et y fait réaliser ou réhabiliter des logements pour de futurs acquéreurs. L’OFS reste propriétaire du terrain, l’acquéreur, du bâti. Cette nouvelle façon de devenir propriétaire est ouverte à tous les ménages sous conditions de ressources définies annuellement par l’État.  
À prix accessibles  
Grâce au BRS, le prix du logement peut être divisé par deux ! Quelques exemples de prix en BRS : dans la résidence Rocca Bella à Saint-Jean-de-Védas, un T2 coûte environ 113 000 euros, dans le quartier Nouveau Saint-Roch à Montpellier, un T3 coûte environ 202 000 euros et dans la ZAC le Castelet à Clapiers, un T4 coûte environ 244 000 euros…  
Comme tout acquéreur, le propriétaire paye une mensualité d’emprunt à la banque pour financer l’achat de son bien, les charges de copropriété et la taxe foncière. Dans le cadre du BRS, il paye également une redevance mensuelle à l’OFS pour la location du terrain de 1,30 euro/m2.  
Les avantages du BRS  
Forme d’accession à la propriété vertueuse, le BRS empêche la spéculation et offre la possibilité aux ménages modestes des 31 communes de la métropole de devenir propriétaires sur le territoire. Ce bien peut être revendu à tout moment (au prix d’acquisition actualisé) et transmis à ses héritiers. Outre l’économie réalisée sur le prix d’achat, le BRS peut permettre de bénéficier d’une TVA réduite à 5,5 % et du prêt à taux zéro sous conditions.  
Un coup de pouce de 5 000 euros  
Pour aider les ménages les plus modestes à emprunter dans le cadre d’un BRS, la Métropole leur apporte une aide exceptionnelle de 5 000 euros (un budget de 10 millions d’euros sur trois ans). Une aide à la solvabilisation bienvenue face à la hausse des taux d’emprunt.  
Du neuf et des réhabilitations  
Avec le plan d’urgence logement de la Métropole, le nombre de projets en BRS croît. L’OFS mobilise 6 millions d’euros pour construire 700 logements en 2023 et 2024. Dans les ZAC, la part des logements neufs en BRS passe de 17 à 22 %. Des réhabilitations dans les centres anciens sont également prévues. Une aide dédiée de 1 million d’euros par an est apportée par la Métropole pour développer ces opérations dans les communes.  
ofs-montpellier.fr

Photo : Dans la résidence Omana, Zac de la Restanque à Montpellier, 18 logements sont proposés en BRS. Un T2 coûte 119 700 euros en BRS contre 244 000 euros en accession libre.  
© Nexity

Claudine Vassas-Mejri,  
présidente de l’OFS, vice-présidente déléguée à l’Habitat,   
Logement et Parcours résidentiels, maire de Castries  
« *Grâce au BRS, le prix du logement peut être divisé par deux*»  
Photo : © H. Rubio

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
L’Aide Plan Climat passe de 1 300 à 2 600 euros

À partir du 3 octobre, la Métropole de Montpellier propose une aide à la rénovation énergétique des logements multipliée par deux, à destination des propriétaires, copropriétaires, habitants ou bailleurs, d’un logement individuel ou en copropriété sans condition de ressources. Une nouvelle mesure pour soutenir le pouvoir d’achat et le confort des ménages, tout en agissant pour le climat.

Une rénovation globale : pour un gain énergétique minimum de 40 %  
La Métropole soutient les démarches de rénovation globale (ensemble de travaux) pour optimiser coûts de travaux et gain énergétique. L’Aide Plan Climat est, à ce titre, conditionnée à un objectif minimum de 40 % de gain énergétique. Les travaux d’isolation thermique et système de ventilation font partie des travaux de rénovation énergétique du logement à privilégier car ils permettent de réduire considérablement les factures énergétiques tout en améliorant le confort de vie, en hiver ou en été.

Première étape : faire réaliser un audit énergétique  
La première étape pour être éligible à l’Aide Plan Climat est de faire réaliser un audit énergétique de votre logement par un expert. Il vous permettra de repérer ainsi ses failles énergétiques principales et d’obtenir des recommandations sur les travaux à effectuer pour atteindre l’objectif de 40 % de gain énergétique minimum. Le coût de l’audit préalable est éligible à certaines aides financières.

En phase travaux : l’accompagnement par des professionnels  
Autre étape clé du dispositif de l’Aide Plan Climat, l’accompagnement de vos travaux dans le cadre d’une assistance à maîtrise d’ouvrage et l’intervention de professionnels du bâtiment, inscrits soit au registre du commerce, soit au répertoire des métiers et disposant de la mention Reconnu Garant de l’Environnement (RGE).

Avant toute démarche, contacter le Guichet unique Rénov’Occitanie (Agence Locale de l’énergie et du climat Montpellier Métropole) qui vous informera gratuitement sur les parcours possibles et conditions d’éligibilité.  
alec-montpellier.org

Bruno  
Syndic de copropriété, Castelnau-le-Lez

*Notre résidence date des années 1960. Nous avons couplé des travaux de ravalement à des travaux d’isolation, grâce à l’Aide Plan Climat et l’ALEC. Le résultat est flagrant en termes de confort pour les copropriétaires.*

Hélène  
Habitat individuel,  
Castries

*L’Aide Plan Climat et l’accompagnement par l’ALEC nous ont permis de trouver des solutions écologiques pour rénover notre logement, de faire des choix pertinents entre plusieurs options et produire la même énergie à moindre coût.*

Photo : © Shutterstock

Loger plus,  
loger mieux

Permis de louer, contrôle des locations de courte durée, encadrement des loyers... Partant du constat que la demande de logements ne cesse d’augmenter dans un contexte de pénurie d’offres, la Métropole de Montpellier renforce son dispositif de lutte contre la spéculation et propose de nouvelles mesures pour augmenter l’offre de logements décents et accessibles.

Celleneuve - Figuerolles

Contre le mal logement, le Permis de louer  
Pour lutter plus efficacement contre les situations de mal logement, la Métropole va étendre prochainement à d’autres quartiers montpelliérains le permis de louer mis en place depuis avril 2021 dans le quartier de Celleneuve. Une obligation faite aux propriétaires d’obtenir une autorisation préalable à la mise en location de leur logement (APML).

Qu’est-ce que c’est ?  
Le permis de louer est une autorisation préalable de mise en location d’un logement (construit avant 2005), demandée par le propriétaire ou son gestionnaire, à la Métropole de Montpellier. Le but est d’éviter tout risque d’atteinte à la santé ou à la sécurité de l’occupant et de constater que le logement est décent. La demande d’autorisation doit être faite pour une première mise en location ou un changement de locataire et doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location.

Comment faire sa demande ?  
Au-delà de pouvoir faire sa demande en ligne, la Métropole de Montpellier va simplifier encore les démarches pour les propriétaires en offrant un système de prise de rendez-vous pour la visite du logement. Pour connaître les périmètres et faire les démarches en ligne : montpellier3m.fr/permisdelouer

Quels sont les contrôles effectués ?  
Le permis de louer permet de contrôler les diagnostics techniques obligatoires (électricité, performance énergétique, plomb…) que le propriétaire doit obligatoirement réaliser avant la mise en location et annexer au contrat de location. Une visite de contrôle du logement est ensuite programmée avec un agent de la Ville de Montpellier. Le propriétaire se verra remettre une autorisation préalable attestant de la conformité du logement. Dans le cas contraire, il devra réaliser les travaux prescrits. En cas d’absence de demande ou d’une mise en location malgré une décision de refus, le bailleur est passible d’une amende allant de 5 000 à 15 000 euros.

*« Après Celleneuve, l’expérimentation du permis de louer est étendue au quartier Figuerolles à compter du 1er octobre »*

La location de courte durée mieux contrôlée

Le développement non contrôlé des meublés de tourisme, via l’essor de la location saisonnière sur les plateformes de type Airbnb, participe à la disparition de l’offre de logement au détriment des Montpelliérains et de l’activité des hôteliers. Il contribue aussi à la hausse des prix à l’achat. Depuis 2021, la Métropole a mis en place plusieurs mesures pour réguler cette offre. De nouvelles obligations sont imposées aux loueurs de meublés touristiques.

Si je loue ma résidence principale   
• Une partie de mon logement (chambre)  
> je n’ai pas besoin de numéro d’enregistrement

• La totalité de mon logement dans la limite de 120 jours/an  
> pas d’autorisation de changement d’usage, mais enregistrement du meublé de tourisme pour l’obtention d’un numéro d’enregistrement obligatoire ; collecte et versement de la taxe de séjour.

Si je loue ma résidence secondaire (ou investissement)  
ou si je loue ma résidence principale en totalité plus de 120 jours/an  
> Je dois faire une demande de changement d’usage selon ma situation : à caractère personnel et temporaire (non soumise à compensation) ; à caractère réel et définitif (soumise à compensation, c’est-à-dire que pour tout appartement autorisé à la location saisonnière, un local de compensation doit être proposé pour un usage d’habitation).  
> Enregistrement du meublé de tourisme pour obtenir la délivrance d’un numéro d’enregistrement ; collecte et versement de la taxe de séjour.  
Plus d’infos : montpellier3m.fr - changementdusage@montpellier3m.fr

Photo : © F. Damerdji

Une brigade de contrôle renforcée

Comme à Paris ou à Nice, pour rétablir l’équité et renforcer la régulation de l’offre de logement, la brigade de contrôle de la Métropole de Montpellier va voir prochainement son effectif renforcé. Les agents assermentés vont multiplier les contrôles réguliers à domicile pour vérifier la conformité des locations avec la réglementation applicable sur le territoire. En cas d’infraction à la réglementation (absences de déclaration, fausses déclarations, défaut de versement de taxes de séjour...), des poursuites judiciaires seront menées, pouvant conduire à des amendes allant jusqu’à 50 000 euros.

Photo : © ADIL34

2 questions à Sébastien Boffelli  
Conseiller-juriste, ADIL34

À Montpellier, le montant des loyers est encadré : pensez à vérifier le vôtre

Depuis juillet 2022, la Ville de Montpellier expérimente l’encadrement des loyers. Les logements mis à la location doivent à ce titre respecter des valeurs de référence fixées chaque année par arrêté préfectoral, avec un montant maximum à ne pas dépasser sous peine de sanctions pour le bailleur.

Comment connaître le juste loyer de mon logement?  
S. B. : Pour aider les locataires à vérifier que le montant de leur loyer est conforme, le site de la Métropole de Montpellier propose un simulateur en ligne gratuit, rapide et sans inscription. L’Adil 34, missionnée par la Métropole dans ce cadre, peut apporter conseils et informations. Un numéro vert gratuit est en place : 0 805 160 111

Que faire si mon loyer est supérieur au montant réglementaire ?  
S. B. : La Commission Départementale de Conciliation a pour objet de régler à l’amiable les litiges locatifs. En cas d’échec de la conciliation, le tribunal judiciaire pourra être saisi. La Ville de Paris a envoyé récemment les premières amendes aux propriétaires contrevenants, dont les montants peuvent s’élever de 5 000 à 15 000 euros.

montpellier3m.fr/logement

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’MMUNES

31 identités, un seul territoire

SAINT-DRÉZÉRY p. 18-19  
Attentive à son patrimoine  
EN COMMUN p. 20-21  
Apprendre, c’est toute la vie  
EN BREF p. 22-23

Photo : © C. Ruiz

SAINT-DRÉZÉRY  
Attentive à son patrimoine

Un riche patrimoine architectural, naturel et surtout viticole caractérise cette commune de l’est de la Métropole. L’AOP Languedoc Saint-Drézéry n’a en effet rien à envier aux plus grands vins rouges français. Ce terroir de galets roulés est entouré de multiples petits ruisseaux à découvrir au fil des sentiers aménagés.

Une appellation reconnue  
La viticulture fait partie de l’identité de Saint-Drézéry qui compte une des plus anciennes appellations de la région. L’AOP Languedoc Saint-Drézéry est désormais représentée par huit domaines dans trois communes (Saint-Drézéry, Castries, Sussargues) pour une superficie de 263,64 ha. Depuis des années, le Syndicat de défense des vins de Saint-Drézéry et sa nouvelle génération de viticulteurs se battaient pour l’extension de l’aire géographique de ce terroir d’exception. Une nouvelle étape dans la reconnaissance de la qualité de ses vignobles est aujourd’hui franchie.

Suivez les sentiers  
À Saint-Drézéry, paysages de vignes, de garrigue et milieux humides sont autant d’invitations aux balades. Pour découvrir ce patrimoine naturel et faire comprendre l’importance de sa préservation, la municipalité a créé quatre sentiers de randonnée : la Valinière, les Tourelles, le Serre-Rond avec la commune de Montaud, et récemment inaugurée, la piste des cours d’eau réalisée avec le Symbo (Syndicat mixte du bassin de l’Or) et la Métropole. Ce dernier parcours de 11 km, ponctué de dix panneaux pédagogiques, traverse les cinq principaux ruisseaux de la commune.

CV  
DATE DE NAISSANCE  
IV e – V e  
(Saint-Drézéry de Courbessac)  
SUPERFICIE  
1 047 ha  
HABITANTS  
Saint-Drézérien(ne)s  
NBRE D’HABITANTS  
2 901  
SITE INTERNET  
saintdrezery.fr

 Photo : © C. Ruiz  
Photo : © C. Ruiz

Jackie Galabrun-Boulbes,  
maire de Saint-Drézéry

*« L’attractivité de Saint-Drézéry n’est plus à démontrer. Ses habitants, mais aussi ceux des communes alentour, profitent de son pôle commercial, de ses multiples services en cœur de ville et ses animations dans le parc du château. Ces dernières années, les artères centrales ont été équipées de cheminements doux. L’avenue de la Méditerranée qui dessert le parc sera à son tour sécurisée l’an prochain. C’est en bordure de ce vaste espace vert que se construit notre grand projet, la restauration du château, où vécut notamment Jean-Jacques Régis de Cambacérès(1), inscrit au titre des Monuments Historiques. La réhabilitation de cette bâtisse chargée d’histoire est en cours. Mi-2024, nous lui donnerons une nouvelle vie en l’ouvrant au public et en y installant l’hôtel de Ville. »*  
(1) Père du Code civil en 1804.   
Photo : © H. Rubio

Apprendre,  
c’est toute la vie

Apprendre une langue, commencer une activité sportive, suivre un atelier de bricolage ou un cycle de conférences est possible à tout âge. La quasi-totalité des communes de la Métropole se mobilisent pour offrir à leurs résidents seniors un programme d’activités favorisant la découverte, la rencontre et le mieux-être. Sélection.

Il y a quatre ans, à la mort de son mari, Michèle a décidé de quitter Marseille pour se rapprocher de sa fille installée à Pérols. « Je ne connaissais personne ». À 80 ans passés, elle décide de s’inscrire à plusieurs activités, dont certaines proposées par le club de la Retraite sportive. Elle y découvre à la fois les bienfaits de plusieurs disciplines, « comme la marche nordique pratiquée avec des bâtons, mais aussi la marche côtière, qui combine les plaisirs du sport et de la mer ». Et en quelques semaines elle se crée un véritable groupe d’amis. « Aujourd’hui, lorsque je me promène sur le marché, tout le monde m’interpelle. Je me suis fait plein de connaissances. Le sport m’a vraiment permis de sortir  
de l’isolement. »

Du bien-être au numérique  
Une dynamique que la commune du Crès a structurée autour du service municipal du Nouvel Essor, avec un guide mêlant à la fois activités culturelles, ludiques, sportives et bien-être, mais aussi séjours, journées évasion… À Clapiers, la commune propose des sorties culturelles gratuites, ainsi que des ateliers d’aide à l’informatique et au numérique en lien avec la médiathèque Albert Camus. À Juvignac, c’est autour de l’Espace Claude Levi Strauss que se structure le programme de rencontres et d’animations, mêlant sport et bien-être, ateliers artistiques et ludiques, sélection de spectacles et service de transport à la demande. Avec une initiative originale, qui s’inscrit dans la volonté de participation citoyenne encouragée par la municipalité : un cycle de conférences bénévoles animées par plusieurs retraités souhaitant partager leur expérience, offrir un temps d’échanges et de rencontres. « Beaucoup de personnes âgées se retrouvent seules, leurs enfants sont loin, parfois à l’étranger. » Ancien commercial retraité, Jean-Claude Bret a toujours eu le goût de l’art et de l’histoire. Il est à l’initiative de ces conférences bénévoles et inaugurera la saison 2023-2024 avec un cycle consacré à l’histoire des langues indo-européennes. Un sujet qui peut sembler ardu, mais que le conférencier se met un point d’honneur à rendre amusant et passionnant : « on peut apprendre toute la vie ! »

Apprendre et transmettre  
« Apprendre », c’est bien sûr le leitmotiv de l’association Lecture et découverte du patrimoine de Castries, qui propose un cycle de conférences ainsi que plusieurs excursions autour des richesses du patrimoine français et européen (prochain rendez-vous le 21 octobre en collaboration avec la médiathèque Françoise Giroud, autour de Marcel Pagnol). « Apprendre », c’est aussi ce que s’est dit Brigitte, jeune retraitée arrivée de la région parisienne, lorsqu’elle s’est inscrite aux cours d’anglais proposés à Murviel-lès-Montpellier. « J’en avais fait à l’école, mais c’était un peu loin. Et j’avais peur de ne pas arriver à suivre… Mais tout le monde s’est montré sympathique alors j’ai décidé de persévérer. » Pourquoi apprendre une langue à 60 ans passés ? « Pour voyager, ça peut aider. Mais aussi pour faire travailler les neurones et rencontrer du monde… » Le dernier cours s’est fait chez un viticulteur britannique qui a présenté son vignoble en anglais. « On a passé une excellente soirée, very good, very nice… Je continue l’année prochaine ! » Une belle récompense pour l’enseignant bénévole, Paul Hemingway, qui après une vie dans la logistique maritime a décidé de rester actif et de transmettre son amour de la langue maternelle à des élèves de tous âges. De la même manière qu’à l’atelier Repair Café de Murviel, ce sont d’anciens spécialistes, en informatique, électronique, ou simples passionnés de bricolage qui sont les bienvenus pour encadrer les permanences. Comme Éric Caumes, responsable de l’unité, ancien agriculteur-éleveur, toujours à la recherche de nouveaux réparateurs : « C’est très plaisant, c’est un travail d’équipe, où chacun met son expertise en commun pour apporter une solution. »

17  
C’est le nombre de clubs de l’Âge d’Or à Montpellier répartis dans tous les quartiers de la ville. Gérés par le CCAS, ils proposent toute l’année des activités aux seniors.  
montpellier.fr/ccas

01  
Juvignac  
BOUILLON DE CULTURE  
L’idée est originale : proposer à des retraités de partager leurs connaissances et leur expérience, en animant un cycle de conférences bénévoles ouvertes à tous. Ils ont été océanographe, vigneron, historien, amateur d’art… Ils vous invitent à mieux comprendre le monde, ses crises, ses évolutions et ses merveilles. Ils vous entraînent de la crise viticole du XIXe siècle aux mystères des grands fonds marins, des hauts plateaux éthiopiens au Grand Siècle de Louis XIV. Place à la curiosité, au partage d’expérience, au plaisir d’être ensemble. Rendez-vous une fois par mois à la médiathèque Théodore Monod. Accès gratuit. Une initiative proposée par la Ville de Juvignac, via l’Espace Claude Lévi-Strauss et son pôle Seniors.  
Espace Claude Lévi-Strauss :  
04 67  1 0  73  50  
Photo : © Ville de Juvignac

02  
Pérols  
ÉCLATS DE SPORTS  
Randonnée pédestre pour tous niveaux, section vélo, marche nordique, gym douce, marche aquatique… Tous les jours, du lundi au vendredi, le club Retraite sportive de Pérols offre à ses quelque 500 adhérents un programme varié et adapté. Avec plusieurs niveaux de pratique, des activités en salle et de plein air, des sorties à la journée ou demi-journée, des excursions, des voyages. Le club, qui fêtera ses 30 ans d’existence l’année prochaine, ouvre ses activités à tous les pratiquants de Pérols et des communes limitrophes (Palavas, Lattes, Carnon), à partir de 50 ans. À découvrir à la rentrée, l’atelier Activ’Mémoire, qui combine travail de la mémoire et activité physique.  
[presidrsp@hotmail.fr](mailto:presidrsp@hotmail.fr)  
04 67 50 05 55  
Photo : © RSP

03  
Murviel-lès-Montpellier  
LE COIN DES BRICOLEURS  
Lancé en 2021 par quelques amis bricoleurs, l’Atelier Repair Café de Murviel-lès-Montpellier donne rendez-vous à ses adhérents tous les premiers samedis du mois, de 9h à 12h, salle Marius. De l’ordinateur au vélo, de l’écran plat à la chaîne hi-fi, en passant par la cafetière ou le grille-pain, l’esprit du lieu est de montrer que, avec quelques outils, un peu de curiosité et de persévérance, il est possible à chacun – et à tout âge – d’apprendre à réparer nos objets du quotidien, leur offrir une seconde vie au lieu de les jeter. Une dizaine de réparateurs bénévoles intervient régulièrement pour réparer, assister, expliquer. Petite cotisation annuelle demandée (3 euros pour une personne, 5 euros pour une famille).  
repair.cafe.murviel@outlook.fr  
06 52 42 17 49  
Photo : © Daniel Rabbe

À ÉCOUTER  Pignan

Les belles rencontres des arts du récit  
Un nouveau rendez-vous culturel autour du conte s’invite à Pignan du 27 au 29 septembre. Les belles rencontres des arts du récit proposent une immersion dans le monde du conte. Mystères, rêves, voyages dans les contrées lointaines… Plusieurs conteurs professionnels proposeront des spectacles, animeront des tables rondes et des interventions devant un public de tout âge. Ils sauront émouvoir, transmettre et faire passer de beaux moments. « Le conte parle des femmes, des hommes, des mystères de la vie. Sans maître ni frontière, il est un pont entre les mondes visibles et invisibles et raconte notre humanité », explique le conteur Kamel Guennoun, artiste associé au Centre Méditerranéen de Littérature orale.  
pignan.fr

Photo : © DR

BRAVO Juvignac

L’Atelline, scène conventionnée  
L’Atelline, lieu d’activation art et espace public, est un atelier de fabrique artistique installé depuis 2019 dans l’ancien Tri-postal de Juvignac. Ce lieu culturel vient de franchir une étape importante. L’Atelline est désormais une scène conventionnée d’intérêt national avec mention « art et création » pour les arts vivants en espace public. Cette appellation a été décernée par Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, en juin dernier. Elle distingue la place essentielle que l’Atelline occupe dans le soutien à la création des arts vivants pour l’espace public, au renouvellement de ses formes, ainsi qu’à l’ouverture et la structuration de son secteur professionnel. « C’est une reconnaissance et un symbole fort qui vient distinguer un projet possible grâce au soutien fidèle des collectivités partenaires, aux côtés de la DRAC Occitanie : la Région Occitanie, la Ville et la Métropole de Montpellier, le Département de l’Hérault et la Ville de Juvignac », explique Marie Antunes, sa directrice.  
latelline.org

Photo : Fête de rentrée de l’Atelline le 15 septembre à partir de 18h30 avec notamment le Bal Pop up. ©Cie Lodulo

ÇA CHANGE Villeneuve-Les-Maguelone

Bienvenue à la lisière du monde de demain  
Du 29 septembre au 1er octobre, Technicien du Spectacle Vivant crée À la lisière du monde de demain, un événement éco’festif pour repenser notre rapport à l’eau et à la nature. Comment s’adapter à un monde en mutation ? Comment dépasser les inquiétudes environnementales et envisager demain avec espoir et enthousiasme ? Ce sont les questions posées au cours de ces trois jours colorés et joyeux. Au programme : du cirque, des concerts, des rencontres dans les étangs, des siestes sonores, des ateliers autour de la nature et de l’eau… Un projet soutenu par Montpellier CEC 2028.  
alalisieredumonde.fr

BÉNÉVOLES Lavérune

Le Repair café de Demain c’est aujourd’hui  
Dans un souci de réduction des déchets, l’association Demain c’est aujourd’hui a ouvert une antenne de Repair café, en partenariat avec la municipalité et le Répare café de Saint-Jean-de-Védas. Prochain rendez-vous le 7 octobre de 9h à 12h au château des Évêques. Les repair cafés permettent de lutter contre l’obsolescence programmée des produits électroménagers, de réparer des objets qui ne trouvent plus de réparateurs, de diffuser les connaissances et savoirs en matière de réparation, et donnent une seconde vie aux objets à peu de frais. Cette démarche de sensibilisation, de lien social et solidaire, basée sur le bénévolat, permet une prise de conscience des consommateurs, en prouvant qu’il faut réfléchir avant de jeter, de racheter, de polluer. Appel aux bénévoles : l’association Demain c’est aujourd’hui recherche des personnes qui savent bricoler, disponibles quelques samedis matin pour rejoindre l’équipe et ainsi organiser plus de repair cafés.  
laverune.fr

AMBIANCE  Saint-Brès

Soirée les copains Twist  
Samedi 21 octobre, 20h30, revivez les années 60 - 70 avec la compagnie Douce France. De la période Yéyé au rock’n’roll, du phénomène hippie au disco, replongez dans ces décennies d’insouciance, l’époque des copains, le temps d’une soirée à la salle polyvalente Gaston-Sabatier. Le spectacle sera suivi d’une soirée dansante, enfilez vos plus belles tenues 60’s et 70’s pour enflammer la piste de danse. Une ambiance digne d’un cabaret avec possibilité de se restaurer sur place.  
Tarif : 12 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Inscriptions en mairie.  
ville-saintbres.fr

PARTICIPER  Vendargues

Fête du cheval  
La fête du cheval à Vendargues, autour de la carrière du Cadoule, se déroule cette année le 1er octobre. Au programme de nombreux stands et spectacles équestres : Vincent Liberator et ses 14 chevaux dans différents numéros, Caval Flip des voltigeurs Marie Barcelo et Antoine Chastang (meilleur numéro de Cheval Passion en 2023), le groupe équestre La Montagnette de Barbentane, René Grassi et ses ânes savants, les centres équestres Les Cavaliers du Trident et le Haras de Castries... Autant de cavaliers talentueux qui partageront avec petits et grands leur passion pour les équidés.  
vendargues.fr  
Photo : © L. Séverac

TRADITION  Saint-Jean-de-Védas

La courge en fête  
La traditionnelle fête de la courge est de retour dimanche 15 octobre, de 10h à 18h au parc de la Peyrière. Des producteurs proposent des dégustations et de nombreux stands de cucurbitacées. Ce rendez-vous automnal permet aussi de profiter de produits du terroir, d’artisanat, d’animations et d’ateliers pour les enfants. À noter : cette année, le dessin servant d’affiche à cet événement incontournable de la commune est signé Antonin Mortier, 14 ans, élève à l’école municipale d’arts plastiques.  
saintjeandevedas.fr  
Photo : © Antonin Mortier

C’EST NOUVEAU Saussan

La Chapelle, lieu de culture et de convivialité

Établie vers 1602 à Saussan, la Confrérie des Pénitents blancs se dota d’une chapelle située près du cimetière, rue des Pénitents. La municipalité de Saussan vient de restaurer ce bâtiment patrimonial, délaissé et en très mauvais état, pour en faire un nouveau lieu de culture et de convivialité. Expositions, conférences, cinéma, débats, rencontres… Cette polyvalence souhaite mettre en valeur des pratiques créatives et favoriser des temps de partage avec les habitants. Sa première exposition, du 8 septembre au 1er octobre, accueille une rétrospective des œuvres picturales de Cathy Lebret. Du 6 octobre au 29 octobre, place aux Automnales du livre et aux illustrations de Gwenaëlle Tonnelier, avec les éditions Benjamins media.  
saussan-herault.fr  
Photo : © Ville de Saussan

RENDEZ-VOUS Beaulieu

Parlons sport  
en toute convivialité  
Rencontres, animations, démonstrations… Le Café des sports organisé par la Métropole le 30 septembre sur la place du marché est un rendez-vous privilégié pour discuter, avec les élus, des politiques sportives sur le territoire. Christian Assaf, vice-président de la Métropole, et Arnaud Moynier, maire de Beaulieu, répondront à vos questions. Les clubs de rugby du MHR et de Beaulieu, ainsi que le club de boxe française, participeront à ce moment de fête et de rencontre. En amont, la Métropole a mis en place plusieurs manifestations comme une journée rugby à l’école de la Jasse encadrée par le MHR, une exposition sur l’Olympisme et des animations sportives estivales pour les 11-17 ans.  
mairiedebeaulieu.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉCO’systèmes

En route vers la transition écologique  
et solidaire

LIGNE 5 p. 24-25  
Premières soudures

MOBILITÉ p. 26  
Gratuité des transports : soyez prêts !

VÉLO ÉLECTRIQUE p. 27  
Ils ont bénéficié de l’aide

ÉNERGIE p.28-29  
Le plan solaire fixe le cap

DÉCHETS p.30-31  
Trier : le geste de chacun au bénéfice de tous

Photo : Sur les 16 kilomètres du trajet de la ligne 5, 7 000 soudures seront effectuées et 6 200 tonnes de rails seront posés. © F. Damerdji

Tramway  
Premières soudures pour la ligne 5

Si la gratuité des transports en commun sera effective le 21 décembre, la ligne 5 de tramway, celle des parcs, a vécu ses premières soudures de rail le 24 juin, dans le secteur de Saint-Éloi à Montpellier. Une ligne qui représente à ce jour 400 000 heures de travail et 11 000 emplois.

« 1,1 milliard d’euros pour les mobilités est un niveau d’investissement inédit », assure Michaël Delafosse, président de la Métropole. « Ici, la ligne 5 est une transformation urbaine majeure pour corriger l’urbanisme des campus des années 70 et les connecter au profit de la qualité de vie des étudiants, des chercheurs, des ouvriers et des employés. »  
Photo : © F. Damerdji

« Sur ce secteur stratégique de Montpellier Nord Albert 1er / Saint-Éloi, précise Julie Frêche, vice-présidente déléguée au Transport et aux Mobilités actives, un pôle d’échanges prendra place avec un tramway toutes les deux minutes en moyenne et, à partir de 2025, le bustram n° 2 remplacera la ligne de bus 15. »  
tram5-montpellier3m.fr  
Photo : © F. Damerdji

Au parc de l’Aiguelongue et avec un jeu de construction de briques, les enfants ont découvert les écureuils qui sont les mascottes de la L5. « Tim et Tom aux côtés de TaM pour faire avancer la 5e ligne de tramway », dit Michaël Delafosse pour qui « le tramway dans la ville est une poésie ».  
Photo : © F. Damerdji

Gratuité des transports en commun  
Soyez prêts !

Le 21 décembre à 19h, les transports en commun du réseau TaM (tramways et bus) seront entièrement gratuits pour tous les habitants de la Métropole. Ils nécessitent toutefois d’avoir un Pass gratuité délivré par TaM.

Comment se procurer le Pass Gratuité ?  
• Depuis la boutique en ligne Gratuité sur tam-voyages.com  
Se munir d’une photo d’identité, d’une pièce d’identité, d’un justificatif de domicile et d’une autorisation parentale pour les 3-17 ans.  
• Depuis l’appli’ M’Ticket TaM  
• En Espaces Mobilité (situés rue Maguelone et au P+tram Mosson) et au sein de la nouvelle agence Centre – Comédie dans l’ancien hôtel de Ville, 1 place Francis Ponge (à proximité du centre commercial Le Polygone). Du lundi au vendredi, de 9h à 17h sans interruption – Exclusivement sur rendez-vous.

Les Pass gratuité, ce sont :  
• Près de 6 millions de déplacements effectués depuis janvier 2023,  
• 35 % des déplacements sur le réseau de transport soit 1/3 de la fréquentation totale,  
• 220 000 déplacements par semaine comptabilisés.

203 000  
Pass gratuité(1)  
ont déjà été mis en circulation dans le cadre de la gratuité pour tous le week-end et totale pour les moins de 18 ans, les seniors.  
(1) Données juin 2023.

 La gratuité totale des transports en commun est une mesure écologique et sociale, forte pour le pouvoir d’achat des habitants. C’était notre engagement principal auprès des Montpelliérains   
Michaël Delafosse,  
président de la Métropole, maire de la Ville de Montpellier

La gratuité en dates

5 septembre 2020  
Mise en place du Pass week-end gratuit pour tous à compter du samedi 00:00 jusqu’au dimanche soir à 23:59.

1er septembre 2021  
Les moins de 18 ans et les plus de 65 ans bénéficient du Pass gratuité tous les jours sur les bus et tramways de la métropole.

21 décembre 2023  
Les habitants de la Métropole pourront se déplacer librement 7 j/7 sur le réseau TaM avec un Pass gratuité.

Ils ont bénéficié de l’aide au vélo électrique

500 euros pour l’achat d’un vélo à assistance électrique neuf, 200 euros s’il est d’occasion (ou pour un kit d’électrification), 1 000 euros pour les pros équipés d’un vélo cargo… Jusqu’au 31 décembre, de nombreuses aides de la Métropole incitent ses habitants à passer au vélo. Plus de 40 000 personnes en ont déjà bénéficié.

S’adapter  
Thomas : « Notre société existe depuis 2015 et nous avons récemment décidé d’adapter nos modes de déplacement pour travailler en centre-ville. Nous avons trois vélos cargo qui nous permettent d’intervenir plus rapidement et de stationner plus facilement. Avec notamment l’aide de 1 000 euros de la Métropole, ce choix réduit nos coûts de déplacement, mais nous devons encore trouver une solution pour transporter de grosses charges. »

Libérateur  
David : « C’est un plaisir d’aller travailler en vélo. C’est même libérateur. Je m’affranchis des contraintes liées à la circulation, du bruit, des odeurs et je laisse retomber la pression du bureau. Cela me fait du bien. Comme on avait des aides, nous avons décidé de nous débarrasser de notre vieille voiture pour acheter un beau vélo électrique type VTC qu’on partage avec ma femme. Avec l’assistance électrique, c’est plus facile pour porter son matériel pro et ne pas arriver trop en sueur au bureau. Pas très emballée au départ, ma femme a pris goût à ce mode déplacement. »

Sécurisé  
Alain : « 500 euros, c’est une aide significative qui a compté dans ma décision d’achat. Je suis un jeune retraité et j’habite dans une commune plutôt vallonnée. Le VAE me permet de me déplacer tout en faisant du sport, c’est bon pour la planète et pour ma santé ! J’ai fait aussi ce choix aujourd’hui parce qu’il y a de plus en plus de pistes cyclables sécurisées. Il reste encore beaucoup de travaux à réaliser, mais c’est en cours. Je profite également de la gratuité des transports publics. »

Cyclomobilité  
Arthur : « J’ai rejoint Les boîtes à vélo de Montpellier et je participe à Ma Cycloentreprise, un programme d’accompagnement à la cyclomobilité professionnelle, pour développer mon projet de massages bien-être et sportifs à domicile. Je me déplace en vélo cargo de type longtail pour lequel j’ai bénéficié très rapidement d’une aide à l’achat de la Métropole. Écologique, rapide et agréable, ce vélo me permet de transporter ma table de massage et tout mon matériel chez les clients. De couleur orange, il attire aussi les regards. On me pose beaucoup de questions à son sujet. C’est un excellent outil de promotion pour la cyclomobilité et mon activité ! »

Toutes les infos sur  
montpellier3m.fr/vélo

David Tintinger,  
habitant de Restinclières, informaticien à Castelnau-le-Lez  
Photo : © F. Damerdji

Thomas Demoulin,  
gérant de Demoulin plomberie à Montpellier  
Photo : © F. Damerdji

Alain Kahn,  
habitant de Montferrier-sur-Lez, 40 000e bénéficiaire de l’aide de la Métropole  
Photo : © F. Damerdji

Arthur Clairet,  
gérant de La route du massage à Montpellier  
Photo : © F. Damerdji

NOUVEAU  
une aide handi-cycle de 500 € à l’achat d’un VAE adapté ou du dispositif de troisième roue électrique neuf ou d’occasion en partenariat avec le Département de l’Hérault.

Le plan solaire  
fixe le cap

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) approuvé cette année par la Métropole de Montpellier prévoit que 44 % de la consommation énergétique du territoire soit couverte par des énergies renouvelables (EnR) en 2050. Particulièrement ensoleillé, le territoire mise bien évidemment sur le solaire pour y parvenir.

En présentant le plan solaire de la Métropole aux acteurs de la filière le 7 juin, le président Michaël Delafosse a tenu à préciser que le PCAET avait été adopté à l’unanimité par les 31 maires. « Ce plan est notre contribution à la souveraineté énergétique de la nation. Il donne une direction claire : en 2050, le solaire doit couvrir plus de la moitié de notre production d’énergie propre. » En 2019, le territoire produisait localement 297 GWh par an via les EnR (dont 54 issus des panneaux photovoltaïques). En 2050, cette production devra atteindre 1 847 GWh (dont 1 125 à partir d’installations photovoltaïques). Pour y arriver, il est donc primordial d’accroître le nombre de panneaux.  
Le gisement solaire  
Le plan solaire couvre les 421 km² du territoire métropolitain. Pour atteindre ces objectifs, près de 6 000 toitures résidentielles devront être équipées d’ici 2030, soit 61 GWh par an contre 13 en 2019. En complément, les ombrières photovoltaïques que la loi impose d’installer, dès 2026, dans les parkings extérieurs de plus de 1 500 m² sur au moins la moitié de leur superficie viendront contribuer à l’objectif. De forts potentiels existent près des zones économiques, des centres commerciaux et sur les futurs parkings relais des futures lignes de bustram, soit une production d’électricité estimée à 219 GWh par an au total en 2030.

Volontarisme  
La Métropole entend jouer un rôle actif dans ce défi énergétique. Vingt sites sont déjà équipés de panneaux solaires, dont certaines médiathèques, la Cité des arts à Montpellier ou l’incubateur d’entreprises Cap Alpha à Clapiers. La production d’électricité des bâtiments publics du territoire représente 5 GWh par an. Elle devrait passer à 17 d’ici 2030. Le prochain Plan local d’urbanisme intercommunal (PLUi) prévoit une exigence minimale de production d’EnR pour les constructions.

Des panneaux et des hommes  
Les professionnels de la filière ont accueilli le plan solaire avec satisfaction (voir ci-contre). Mais, alertent-ils, les projets photovoltaïques rencontrent des obstacles qui au mieux freinent leur développement, au pire compromettent leur faisabilité technique et/ou financière. Outre le manque de main-d’œuvre, il y a notamment les exigences des Bâtiments de France, le coût de désamiantage ou les délais de raccordement au réseau électrique. À ce sujet, la Métropole pilote un groupe de travail avec Enedis et la Coopérative d’électricité de Saint-Martin-de-Londres sur les procédures de raccordement.  
Photo : © C. Ruiz

Questions à un expert  
Stéphane Bozzarelli,  
président du cluster CEMATER, groupement des professionnels de la filière des énergies renouvelables et construction durable en Occitanie.

Comment se porte le secteur photovoltaïque dans la région ?  
Il représente plus de 300 entreprises et 1 600 emplois en Occitanie. La majorité des contrats sont des installations de panneaux solaires sur les toitures et les centrales au sol. On s’attend à une montée en charge avec les effets de la loi d’accélération énergétique qui rend obligatoires, dès 2026, les ombrières photovoltaïques dans les parkings extérieurs de plus de 1 500 m2.

Les entreprises locales sont-elles prêtes ?  
La majorité des installateurs de panneaux solaires sont des TPE-PME. La multiplication des demandes des particuliers ces derniers temps a mis en lumière le manque de main-d’œuvre.  
Pourtant, c’est un métier gratifiant, qui fait sens. Mais les profils qualifiés se font rares. On manque de poseurs, de techniciens, d’électriciens…

Le plan solaire est-il utile ?  
Les pouvoirs publics se sont emparés du sujet, c’est très positif. Et qu’ils associent les professionnels dans leurs réflexions est une démarche saine. Le gisement solaire du territoire lui confère un avantage certain pour le développement d’installations photovoltaïques.  
cemater.com  
Photo : © S. Bozzarelli

Électricité  
Ma maison sous le soleil  
C’est à l’automne 2022 que Jean Burger et son épouse ont pris la décision d’installer 4 m2 de panneaux solaires sur le toit de leur maison à Montpellier. Le couple dispose d’un potentiel de production de 1,4 kWh. « Depuis que nous sommes équipés, nous nous sommes rendu compte que nos habitudes se modifiaient. Par exemple, nous faisons tourner la machine à laver ou le lave-vaisselle quand le soleil tape pour mettre à profit cet afflux solaire. Ce qui est pratique, c’est de suivre ma consommation quotidienne sur une application. Je pense que mon installation sera rentable dans une dizaine d’années, car c’est une petite surface. » Depuis 10 ans, l’énergie solaire est devenue plus accessible aux particuliers grâce à la baisse des coûts d’installation. Le prix moyen d’un système solaire résidentiel est passé de 12 000 euros en 2010 à environ 7 500 euros en 2022. Les Burger ont bénéficié des aides de l’État à la suite de leur installation.  
Photo : © L. Séverac

Cadastre solaire : évaluez votre potentiel  
Financement participatif  
Le financement des 2 500 m2 d’ombrières du parking du palais des sports Chaban-Delmas à Castelnau-le-Lez est ouvert à la participation des citoyens, chacun pouvant investir de 10 à 5 000 euros. Elles produiront 600 MWh/an permettant d’alimenter les écoles et les bâtiments administratifs de la ville.  
04 67 14 27 14

Sanofi produit son énergie  
Le parc photovoltaïque de 3,3 hectares au sein du site de recherche et développement de Sanofi à Montpellier couvre 17,5 % des besoins électriques annuels du site. Sa production électrique de 5 490 MWh d’électricité est 100 % renouvelable.

ACCESSIBLE ET GRATUIT  
La Métropole met en ligne un cadastre solaire, qui est une cartographie à grande échelle du potentiel solaire. Il indique le rayonnement du soleil sur un bâtiment et permet de connaître la rentabilité énergétique et économique d’une installation.  
montpellier3m.cadastre-solaire.fr  
Photo : © C. Ruiz

Le panneau solaire  
est-il recyclable ?  
• Actuellement, les panneaux solaires sont recyclables à 95 %. Ils sont essentiellement composés de verre, de silicium, de cellules, d’aluminium et de connexions en métal qui sont globalement recyclables. Seuls les polymères assurant l’étanchéité des cellules ne peuvent pas être recyclés aujourd’hui. L’organisme non lucratif Soren, créé par les pouvoirs publics, est en charge de la récolte et du recyclage des panneaux gratuitement.  
• La durée de vie d’un panneau photovoltaïque est d’environ 25 à 30 ans. Il continuera à produire après cette période, mais avec un rendement plus faible.  
• La grosse évolution technique à venir concerne le stockage afin de produire une batterie moins chère et moins impactante pour l’environnement. En 2024, les fabricants de batteries et de panneaux photovoltaïques devront mesurer et déclarer l’empreinte carbone de leurs produits.

Trier : le geste de chacun,  
au bénéfice de tous

La Métropole a fait évoluer la collecte des déchets depuis le 5 juin. Sensibilisés, de nombreux habitants pratiquent le tri au quotidien. Verre, emballages, biodéchets… Ils partagent leurs conseils pour réduire la poubelle grise. Un engagement écocitoyen à la portée de tous.

Photo : Jacqueline Bitoun,  
81 ans, retraitée, Montpellier  
© F. Damerdji

Pour les prochaines générations  
« J’ai bientôt 82 ans. Il y a quelques décennies, on ne parlait pas du tout du tri. Je ne sais même pas si on l’envisageait. Mais par la suite, on a pris conscience. Le tri, c’est important. J’ai vu mon fils, pas mal de gens autour de moi, qui triaient. Je me suis dit que je pouvais le faire. Il m’a offert une poubelle triple : verres, emballages et déchets classiques. C’est bien plus pratique. Je ne faisais pas systématiquement attention quand je vivais à Saint-Malo. À Montpellier, c’est plus simple : on a accès facilement aux poubelles, les bacs à verre ne sont pas très loin… Ce n’est pas contraignant, c’est une habitude à prendre qui ne coûte rien. Au lieu de mettre le plastique avec le verre, on le met de côté. C’est quand même facile ! Si on a un jour des bacs pour les déchets organiques, je les utiliserai. Ce serait une bonne idée. À notre niveau, on peut agir. Les déchets sont mauvais pour la santé, pour la planète. Quand on voit ce qui se passe, on veut laisser quoi à nos enfants et petits-enfants ? Si on veut offrir une planète plus propre aux prochaines générations, on doit le faire. On a une forme de responsabilité. »

Un devoir de citoyen  
« Pour moi, trier, c’est naturel depuis de nombreuses années. On a la chance d’avoir une Métropole qui a mis en place des installations : plusieurs poubelles, des containers pour le verre, les journaux… J’avais des grands-parents agriculteurs. Ils créaient assez peu de déchets. J’ai donc appris à ne rien gâcher. J’ai aussi le souvenir de sensibilisations à l’école. Où je vis, on a les poubelles grises et jaunes. Un peu plus loin, on peut jeter nos verres, le papier… Pour les déchets organiques, j’utilise le composteur collectif du quartier, et j’ai un composteur personnel dans mon jardin. Si j’ai de l’électroménager, j’essaye de le réparer, sinon je vais à la déchetterie. Pour les déchets verts, on aimerait bien avoir un broyeur collectif. Après, le meilleur déchet, c’est celui que l’on ne crée pas. Dans mon comportement d’achat, j’évite les suremballages. Les poubelles, cela a un coût. Ne pas trier, cela a un impact sur nos impôts. Si les ordures sont facturées, les gens comprendront vraiment. Les déchets enfouis, cela pollue les sols. Chacun a donc son devoir de citoyen. Plus on fait de petits gestes, mieux ce sera. Et les collectivités, l’État ou les entreprises doivent jouer le jeu, si on ne veut pas se retrouver ensevelis. »

Photo : Gaëtan Morin,  
36 ans, optométriste(1), Castelnau-le-Lez  
© F. Damerdji

(1) Professionnel de santé de l’œil et du système visuel.

C’est facile et capital  
« Je suis arrivé dans la Métropole depuis 3 ans. Avec ma compagne, nous habitons une maison avec jardin. La Métropole nous a donc fourni une poubelle jaune, puis un composteur. On a pu accentuer notre effort sur les déchets organiques. Aujourd’hui, on trie absolument tout. C’est devenu un automatisme. Notre poubelle grise ne représente que 20 à 30 litres par mois ! Cela impose quelques contraintes, mais ce n’est pas insurmontable. On met bien à côté les bouteilles en verre : on peut en faire de même avec les canettes, les déchets alimentaires… Je me suis pris au jeu, et je me suis formé comme Guide composteur, j’ai rejoint une association locale sur l’environnement. Aujourd’hui, nous accompagnons 90 personnes pratiquant le compostage. À la rentrée, nous allons apprendre aux élèves d’une école à trier et valoriser les déchets organiques, qui serviront pour les espaces verts. Ce sujet est au carrefour des questions sociales et sociétales. Les feux sont au rouge sur les sujets liés à la biodiversité. Il y a urgence. Il faut alerter les gens sur les difficultés qui sont devant nous. Trier c’est facile, c’est un geste élémentaire capital. Si on peut éviter que tout cela finisse dans la mer, pourquoi ne pas s’y mettre ? »

 On trie absolument tout. C’est devenu un automatisme. Notre poubelle grise ne représente que 20 à 30 litres par mois !   
Photo : Serge Ledanois,  
55 ans, chef de projet, Saint-Jean-de-Védas  
© F. Damerdji

Ma poubelle est toute petite  
« Je trie depuis que je suis étudiante : verre, poubelle jaune, je dépose les déchets organiques au composteur du parc Clemenceau et je vais à la déchetterie. Les déchets résiduels, cela représente à peine 10 % de mes ordures. Ma poubelle est toute petite ! Cela demande un petit effort, mais c’est déjà un premier petit pas pour la planète. Je suis professeur des écoles à Anne Frank/Charles Dickens, dans le quartier Aiguerelles. Cela me semble important de transmettre. On a eu un atelier de sensibilisation sur le tri du plastique, avec des images chocs sur les conséquences pour les animaux. Cela a marqué les élèves. Dans ma classe, les élèves trient. J’ai mis en place un composteur, et, cette année, la cour va être végétalisée. Le périscolaire a fait un gros effort sur tout ce qui est compostage, plantations. Le rendre ludique, ça plaît aux enfants. J’ai même tenté un défi "goûter zéro déchet". Des fois, des parents nous disent que les enfants les disputent à la maison ! J’essaye de convertir mon entourage. Beaucoup trient déjà. Moins on trie, plus nos déchets seront enfouis, ou amenés dans d’autres pays où ils seront brûlés. Il ne faut pas penser qu’à soi. Tout le monde doit s’y mettre. »

Moins on trie, plus nos déchets seront enfouis, ou amenés dans d’autres pays où ils seront brûlés. Il ne faut pas penser qu’à soi.   
Photo : Laure Gaujat,  
36 ans, professeur des écoles, Montpellier  
© Gwenaël Cadoret

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CO’opérer

Pour un territoire attractif et innovant

JUDO p. 32-33  
Championnats d’Europe

CLAUSE SOCIALe p. 34  
Emplois à la clé

Medincell p. 35  
À la conquête du marché américain

Photo : © F. Damerdji

Championnats d’Europe  
Judo : faites vos Jeux

Les championnats d’Europe de judo auront lieu à la Sud de France Arena du 3 au 5 novembre. Une ultime répétition avant Paris 2024. En parallèle, Ville et Métropole ont répondu à l’appel du pied de la fédération pour créer des dojos. Il y en aura douze nouveaux à Montpellier.

Près de 80 athlètes du Pôle France de judo étaient en stage au CREPS de Montpellier fin juillet pour préparer les Masters de Budapest en août. Médaillé de bronze en moins de 66 kg aux championnats du Monde à Doha, Walide Khyar était l’un d’eux. « Une année pré-olympique, ça se gère et il faut faire les bons choix entre les entraînements et les compétitions. C’est la troisième fois qu’on vient à Montpellier. On y est bien. J’ai les championnats d’Europe dans un coin de la tête. J’espère y être. Ce serait super de décrocher un titre dans deux catégories différentes (il évoluait il y a 2 ans en moins de 60 kg). »

Douze nouveaux dojos d’ici 2024  
La fédération française de judo aime Montpellier qui le lui rend bien. Il y a un an, Stéphane Nomis, le président de la fédération, avait fixé l’objectif de créer « 1 000 nouveaux dojos avant Paris 2024 ». Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de la Métropole, avait aussitôt dit qu’il en voulait dix. Ce défi ambitieux a été relevé. Lors de la signature des conventions le 24 juillet, Hervé Martin, adjoint au maire chargé des sports, l’a confirmé, Montpellier va en faire douze ! « Nous voulons irriguer les écoles, les maisons pour tous et l’ensemble des quartiers. On a modifié les travaux du palais des sports Pierre de Coubertin pour inclure un dojo, nous en ferons un au Pas du Loup dans un local ACM. Le judo est un sport qui va construire des personnes dans les quartiers. On se félicite de l’aide de la fédération. »

Quatorze médailles  
Le judo compte environ 500 clubs et 30 000 licenciés. Et un président heureux. « On fait du bon travail à Montpellier, et le partenariat avec la Ville, la Métropole et la Région s’inscrit dans la durée. On a fixé un objectif de médailles et on se doit d’être au rendez-vous. Mais, je suis ravi de la réponse de Montpellier sur les dojos. Avec les clubs, c’est la force du judo. »

Photo : On devrait retrouver Walide Khyar, titré aux Mondiaux, aux championnats d’Europe, à Montpellier. © F. Damerdji

14  
PODIUMS  
« Les championnats d’Europe à Montpellier sont notre vitrine 2023, l’ultime répétition en France avant Paris 2024, commente Stéphane Nomis, président de la fédération française de judo. Nous devons performer. On vise 14 podiums à Montpellier et 10 médailles à Paris. »

Christian Assaf,  
vice-président délégué aux Politiques sportives  
La fédération a lancé « 1 000 nouveaux dojos » et la Ville va en faire douze. Elle a créé une ligue professionnelle, et le Judo olympic Montpellier est devenu d’intérêt métropolitain. Nous recevons les championnats d’Europe de judo, et le pôle France Judo vient au CREPS en stage de préparation. C’est un beau partenariat. Les médailles à venir auront un goût de Montpellier.   
Photo : © H. Rubio

Clause sociale, des emplois à la clé

Grâce à leurs achats, la Métropole et la Ville de Montpellier créent des emplois. La plupart des marchés publics comportent une clause sociale qui implique le recrutement de personnes fragilisées et éloignées de l’emploi.

Des achats responsables  
« Avec la plateforme Clauses sociales au service de la Ville de Montpellier et de la Métropole, mais aussi d’autres donneurs d’ordre (CHU, TaM, Cirad, ACM, FDI, CNRS...), la clause sociale est un levier d’emploi et d’insertion efficace pour des personnes éloignées de l’emploi ou aux parcours compliqués, explique Clara Gimenez, vice-présidente de la Métropole, déléguée à la Politique de la Ville et à la Cohésion sociale.   
De l’emploi local  
Travaux, fournitures, services ou prestations intellectuelles, les entreprises répondent aux appels d’offres, et la plateforme portée par la Métropole coordonne la gestion de ces appels d’offres sur le volet clause sociale. « Avec une programmation pluriannuelle d’investissements de 2,5 milliards d’euros, un seuil jamais atteint, les travaux que nous réalisons pour favoriser la mobilité, la rénovation urbaine, les structures culturelles, sportives, éducatives, l’assainissement... sont des marchés publics dont la clause sociale génère de l’emploi local. En 2022, 440 000 heures d’insertion ont été effectuées. Les habitants doivent savoir que les travaux autour de chez eux font travailler des personnes en insertion. » Comme Bébé Yacob I. intérimaire depuis août 2020 sur le chantier de la ligne 5 en tant que manœuvre TP public, pour Eiffage Génie Civil.

Des bénéficiaires motivés  
Frédéric, 31 ans, est quant à lui depuis novembre 2022 intérimaire chez Pil’Emploi au poste d’assistant technique polyvalent au sein de RMD Ascenseurs et Automatismes, filiale de Koné. « Après plusieurs petits boulots, et malgré une formation en management pendant ma période de chômage, je ne trouvais pas de travail et je suis passé au RSA, confie Frédéric, titulaire d’un Bac S. Je m’occupe des contrôles d’accès des résidences par programmation informatique pour ACM Habitat et des résidences privées. Je revis. Mes tâches ont évolué, j’aspire à être recruté chez RMD Services. »

Reconversion professionnelle  
Christophe, âgé de 47 ans, a également bénéficié de cette clause. Après avoir travaillé en tant que plombier pendant dix ans, il a été contraint de changer de métier en raison de son handicap et d’un accident de travail. « Suite à une formation au Centre de Réadaptation et d’Insertion Professionnelle, je suis devenu intérimaire à l’agence A2I, chez Sogetrel, en tant que technicien bureau d’études. Je suis satisfait de ma reconversion professionnelle, en particulier du fait que mes conditions de travail sont adaptées à mes besoins. »

Photo : Le chantier de la ligne 5 permet de recruter des personnes en insertion. © C. Ruiz

CONTACTS  
Demandeurs d’emploi, pour savoir si vous êtes éligibles à la clause sociale, rendez-vous sur bit.ly/clausesociale3m  
Plus d’infos sur :  
entreprendre-montpellier.com

« MedinCell entre dans la cour des grands »

Installée à Jacou, MedinCell a grandi à Cap Alpha, l’incubateur de la Métropole. Cette société pharmaceutique vient d’obtenir le feu vert pour mettre en vente sur le marché américain son premier traitement. Une consécration pour cette pépite biotech qui incarne avec brio l’ambition de MedVallée : faire de Montpellier un pôle d’excellence mondiale en santé globale.

Entretien avec…  
Christophe Douat,  
président du directoire de MedinCell  
« Ce n’est que le début »  
Photo : Michaël Delafosse aux côtés de Christophe Douat, en visite dans les laboratoires de MedinCell. © F. Damerdji

Que fait MedinCell ?  
Christophe Douat : On transforme la prise de comprimés en une petite injection qui forme un dépôt sous la peau diffusant le médicament sur une durée de quelques jours à plusieurs mois, avant de disparaître complètement. Cette technologie s’appelle, BEPO®. Elle permet de développer des traitements injectables à action prolongée. C’est la garantie que les patients prennent bien leur traitement. C’est ce qu’on appelle l’observance, la priorité numéro 1 de l’OMS. Nous développons un portefeuille de produits, tous basés sur cette technologie constituée de polymères qui se biorésorbent pour libérer le médicament. UZEDY™ est le premier à être commercialisé.

Quelle maladie est traitée par UZEDY™ ?  
C. D. : UZEDY™ a un grand potentiel pour devenir un traitement de référence en schizophrénie, une pathologie majeure qui touche 1 % de la population. On a tous entendu parler du drame à Reims il y a quelques semaines où une infirmière a été tuée par un patient schizophrène qui n’avait pas pris ses comprimés de rispéridone. Cette molécule a prouvé son efficacité. Notre produit injectable permet de garantir que les patients prennent correctement leur traitement, ce qui n’est pas le cas pour les trois quarts des patients.

Que représente sa mise en vente sur le marché américain ?  
C. D. : Nous entrons dans la cour des grands ! C’est, je pense, la première fois qu’une société biotech française a un produit majeur qui peut prétendre à des ventes au-delà du milliard sur le marché américain. Juste derrière UZEDY™, nous avons deux produits en phase clinique avancée pour lesquels nous devrions obtenir des résultats dans les mois qui viennent. J’espère que MedinCell servira d’exemple au projet MedVallée auquel nous sommes ravis de contribuer. Montpellier a une histoire incroyable avec la santé et un environnement très propice pour attirer de belles sociétés.

Les dates  
à retenir

> 2003  
Création

> 2003 – 2007  
Cap Alpha

> 2018  
introduction en Bourse

> 2023  
150 salariés de 25 nations, tous actionnaires

medincell.com

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Co’llation

À la découverte des richesses de notre métropole

CULTURE p. 36-37  
Six bonnes raisons d’aller à l’Opéra

PATRIMOINE p. 38-41  
Des journées renouvelées

Rendez-vous p. 42-44

Occitan p. 45

Jeunesse p. 46

Carte blanche à p. 47  
Fabcaro

Photo : Negar, Eurydice à Téhéran, une création de Marie-Ève Signeyrole et Sonia Hossein-Pour, est un des six rendez-vous lyriques de la saison. ©Eike Walkenhorst

Culture  
Six bonnes raisons  
d’aller à l’Opéra

Montpellier a fait le choix de la culture. Candidate au titre de Capitale européenne de la culture 2028, elle le réaffirme haut et fort. L’Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie est un de ses joyaux que la Métropole soutient financièrement et défend indéfectiblement.

1   
Une grande maison de la culture

« Ces derniers mois, les grandes maisons d’opéra et de musique en France ont dû faire face à des difficultés économiques réelles, expliquait Michaël Delafosse, président de la Métropole, lors de la présentation de la saison. Montpellier n’est pas épargnée, mais nous avons fait le choix de réaffirmer notre soutien à l’Opéra en augmentant la subvention en 2023, la portant à 13,8 millions d’euros(1). »

 2  
Une ouverture à tous les publics  
Publics de tous âges, personnes éloignées de la culture, en situation de handicap, amateurs et artistes en herbe… La programmation de l’Opéra est dictée par des principes fondamentaux : l’audace, l’indépendance et l’ouverture à tous les publics.

3  
Plus de 250 levers de rideaux  
Avec, comme le souligne Valérie Chevalier, directrice de l’Opéra orchestre national Montpellier, « une part belle à l’art vocal et aux résidences d’artistes ». Six productions lyriques, neuf concerts de chambre et de musique baroque, neuf concerts de musique d’ailleurs, dix grands concerts symphoniques…

4  
60 rendez-vous insolites

La marque de fabrique de Montpellier ces dernières années. De Dark Halloween à la Winter Party, de l’immersion au cœur de l’orchestre à l’Escape game sur les traces de Vincenzo Volta, des Dodos Tharaud en compagnie du grand pianiste français à L’érotisme de vivre de Catherine Ringer…

5  
Le retour du théâtre à la Comédie  
Trois pièces de théâtre sont programmées par le Printemps des Comédiens à l’opéra Comédie : Othello de Shakespeare, La Puce à l’oreille de Feydeau par la Comédie-Française et L’Avare de Molière par Jérôme Deschamps. D’autres pièces seront accueillies cette saison.

6  
Des spectacles à hauteur d’enfants  
La culture et la musique participent à l’épanouissement de chacun, quel que soit son âge. En plus des ateliers d’éveil musical pour les tout-petits en crèche ou PMI, une série de rendez-vous de l’Opéra s’adressent aux enfants : Petits parcours, opéra junior, ciné-concerts…

opera-orchestre-montpellier.fr

(1) Budget 2023 : 62 % Métropole, 15 % État, 12 % Région, 9 % Ressources propres, 2 % Mécénat

Patrimoine, des journées renouvelées

C’est sur les deux thèmes Patrimoine vivant et Patrimoine du sport que se déclinent, cette année, les journées européennes du patrimoine, prévues les 16 et 17 septembre. À l’occasion de cette 40e édition, la manifestation célèbre de façon festive plusieurs anniversaires et prépare l’approche des Jeux olympiques et paralympiques pour la plus grande joie des petits et des grands.

Cette année, toute l’Europe porte son attention sur le patrimoine vivant, à l’occasion du 20e anniversaire de la convention UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel. Parmi d’autres, les savoir-faire locaux sont particulièrement mis à l’honneur. Plusieurs artisans d’art ouvrent les portes de leurs ateliers. Des rencontres sont également organisées sur les chantiers en cours, notamment avec les tailleurs de pierre au Carré Sainte-Anne qui rouvre exceptionnellement ses portes pour ce week-end.  
Photo : L’église Sainte-Anne sera ouverte exceptionnellement les 16 et 17 septembre. ©Montpellier 3m  
Photo : © C. Ruiz

Pour la parution du livret jeunesse Explorateurs – Label Villes & Pays d’art et d’histoire, une visite guidée du domaine de Fontcaude vous dévoile l’ancien site thermal de Juvignac. À moins de choisir une balade à vélo entre architecture et patrimoine, ou l’enquête proposée par la Ville et le Manoir du Crime… Une expérience pleine de mystère au cœur du XIXe siècle !  
Photo : © Pauline Comis – Ville de Juvignac & Montpellier3

En vue des prochains Jeux olympiques et paralympiques, plusieurs occasions sont offertes de réfléchir aux relations qu’entretiennent sport et patrimoine. Des visites permettent de s’intéresser à l’architecture de certains équipements sportifs. Une exposition présente, aux Archives de Montpellier, des documents et objets sur les sports pratiqués au XVIIIe siècle, jeu de ballon, de mail, de paume. Des spectacles sur l’histoire des Jeux olympiques et paralympiques émerveilleront les publics.  
Photo : La piscine Jean Vivès à Montpellier, exemple de piscine tournesol emblématique des années 70, sera visitable lors des journées européennes du patrimoine. © C. Ruiz

120  
sites sont ouverts au public sur la Métropole de Montpellier à l’occasion des journées du patrimoine, des 16 et 17 septembre. Plus de 80 000 visiteurs y ont participé en 2022.

À Lavérune, visites guidées du château, du parc, du vieux village et de l’église du XIVe siècle. Le château des Évêques construit au XVIIIe siècle fut la résidence des évêques de Montpellier. À voir, le salon de musique, dit « à l’italienne », avec ses murs ornés de fines gypseries. Samedi et dimanche à 14h30, 15h30, 16h30 et dimanche à 15h, visite spéciale enfants, dès 6 ans avec un adulte. Concert de Christian Buono, chant, et François Pissaloux, piano : bel canto italien, opérette, le 17 septembre, 18h30, salon de musique.

« L’abbé Jean-Baptiste Fabre, un écrivain en langue d’oc au XVIIIe, conférence de Claire Torreilles, chercheuse à l’université Paul-Valéry, le 16 septembre, 15h30, Archives municipales »

En 1723 était posée la première pierre du château Bonnier de la Mosson qui fête ses 300 ans ! Visites, parcours ludiques pour les familles à la découverte de ce domaine à l’histoire si insolite. Les voûtes du salon de musique vibreront lors de pauses lyriques tout au long de la journée. Une bouffée d’histoire, d’art et de nature…  
Photo : © Montpellier 3m

Programme complet des journées européennes du patrimoine (jep) sur  
montpellier3m.fr/jep

À Castries, deux visites emblématiques : visite à pied de l’Aqueduc jusqu’à la Croix Coulon, retour libre. Départ samedi et dimanche : 11h, 14h, 16h et 17h.  
Découvrir le château de Castries autrement grâce aux visites théâtralisées animées par Sphère Oblik, visite libre du 1er étage et de la cuisine, 10h-12h et 14h-18h, samedi et dimanche ; libre visite du parc, de 9h à 19h avec expositions et salon du livre.  
Photo : © Ville de Castries

Le luthier Julien Barat ouvre exceptionnellement les portes de son atelier le samedi 16 septembre de 9h30 à 18h. Il présentera des guitares acoustiques et électriques de sa fabrication dans cet ancien mas au cachet insolite avec ses voûtes historiques. Atelier Cy Art Luthier, 3 rue des Aiguerelles, Le Crès.  
Photo : © Lucien Pocheville

Autre anniversaire. Le 20 septembre 1973 sortait L’emmerdeur, un film d’Édouard Molinaro, à Montpellier. Avec Brel et Ventura, retrouvez les rues de Montpellier cinquante ans en arrière, notamment la rue Foch, la place du Peyrou et le quartier des Arceaux. Projection gratuite au cinéma Nestor Burma, le vendredi 15 septembre, à 20h30, place Max Rouquette.  
Photo : © Etienne George1973 Tf1 International-Oceania

Rendez-vous

EXPOSITIONS

Des villes et BD  
p Jusqu’au 23 septembre  
(Voir page 46)  
Montpellier   
Centre d’art La Fenêtre  
la-fenetre.com

Neo Rauch  
p Jusqu’au 15 octobre  
Le songe de la raison. Première rétrospective en France du peintre allemand Neo Rauch.  
Montpellier  
MO.CO.  
moco.art  
Photo : © C. Marson

Germaine Richier,  
une rétrospective  
p Jusqu’au 5 novembre  
Montpellier  
Musée Fabre  
museefabre.montpellier3m.fr

Hommage  
à Pierre Soulages  
p Jusqu’au 5 novembre  
À découvrir dans l’atrium Richier et les salles 44 et 45.  
Montpellier  
Musée Fabre  
museefabre.montpellier3m.fr

Antoni Campañá –  
Icônes cachées  
 Jusqu’au 10 décembre  
Photographies. Les images méconnues de la guerre d’Espagne (1936-1939).  
Montpellier  
Pavillon populaire  
montpellier.fr  
Photo : © Antoni Campana

SOL #2 !  
p Du 14 octobre au 14 janvier  
La biennale du territoire célèbre la dynamique créative qui anime Montpellier et sa région.  
Montpellier   
MO.CO. Panacée  
moco.art

SPORTS

Course camarguaise  
p 17 septembre  
Trophée taurin 3M  
Lansargues  
Arènes  
montpellier3m.fr  
Photo : © C. Ruiz

Football  
p 24 septembre  
Montpellier/Rennes  
Montpellier  
Stade de la Mosson  
mhscfoot.com

3e Trail des carrières  
p 1er octobre  
10 et 16 km.  
Beaulieu  
mairiedebeaulieu.fr

Football féminin  
p 7 octobre  
Montpellier/ Guingamp  
Montpellier  
Grammont  
mhscfoot.com

10 km de Montpellier  
p 8 octobre  
Montpellier  
Parvis de l’hôtel de Ville  
montpellier10km.fr

Rugby  
p 29 octobre  
Montpellier / Racing 92  
Montpellier  
GGL Stadium  
montpellier-rugby.com

SPECTACLES

Un pas de côté  
p 25 et 26 septembre  
Création théâtrale à partir de textes de Sylvain Tesson.  
Lattes  
Théâtre Jacques Cœur  
ville-lattes.fr/theatre-jacques-coeur

Mozart, l’enfant prodige  
p 27 et 28 septembre  
Concert symphonique.  
Montpellier  
Opéra Comédie  
opera-orchestre-montpellier.fr

Exploration dans le passé  
Octobre  
Profitez d’une visite au musée Henri Prades – Lattara pour voir l’exposition Septimanie – Languedoc et Roussillon de l’Antiquité au Moyen Âge, jusqu’au 5 février. Et les 14 et 15 octobre, participez aux Journées nationales de l’architecture avec La construction en terre à Lattara. Au programme, des visites de la restitution d’une maison gauloise, des ateliers de fabrication d’adobes (briques de terre crue) et de pose, des visites guidées…  
Lattes  
Musée Henri Prades– Lattara  
museearcheo.montpellier3m.fr  
Photo : © Montpellier Méditerranée Métropole

Présentation  
de la saison 23/24  
p 28 septembre  
Suivie d’un concert d’Agathe Ze Bouse.  
Montpellier  
Théâtre Jean Vilar  
theatrejeanvilar.montpellier.fr

Présentation  
de la saison 23/24  
p 29 septembre  
Villeneuve-lès-Maguelone   
Théâtre Jérôme Savary  
villeneuvelesmaguelone.fr

Davy Sicard  
p 29 septembre  
Dans son spectacle Bal Kabar.  
Saint-Jean-de-Védas  
Victoire2  
victoire2.com  
Photo : © Sebastien Marchal

Victor Hugo,  
Un géant dans son siècle  
p 1er octobre  
Dans le cadre des dimanches du théâtre classique.  
Castelnau-le-Lez  
Kiasma  
lekiasma.fr  
Photo : © DR

Les Munjettes  
p 2 octobre  
Spectacle participatif avec la Cie La chouette blanche.  
Montpellier   
Cour de l’école Frédéric Bazille  
montpellier2028.eu

Othello  
p Du 4 au 6 octobre  
Théâtre produit par le Printemps des Comédiens.  
Montpellier  
Opéra Comédie  
opera-orchestre-montpellier.fr  
Photo : © Jean-Louis Hernandez

L.E.J  
p 7 octobre  
Pop.  
Montpellier  
Rockstore  
rockstore.fr

One Shot  
p 7 octobre  
Danse avec Mark Tompkins et Meg Stuart.  
Montpellier  
ICI-CCN  
ici-ccn.com/montpellier2028.eu

Peau d’âne  
p 12 et 13 octobre  
La fête est finie – Théâtre – Création par la Cie EXIT Hélène Soulier.  
Montpellier  
Théâtre Jean Vilar  
theatrejeanvilar.montpellier.fr

La Fabrique  
p 13, 17 et 20 octobre  
Carte blanche aux jeunes compagnies métropolitaines à l’occasion de trois rendez-vous  
théâtre.  
Saint-Jean-de-Védas  
Chai du Terral  
chaiduterral.com

Castafiore & Cie  
p 15 octobre  
Spectacle lyrico burlesque tout public à partir de 8 ans.  
Lavérune  
Salle polyvalente   
laverune.fr

Terces  
p Du 10 au 22 octobre  
Arts du cirque par Johann Le Guillerm et la Cie Cirque Ici.  
Montpellier  
Domaine d’O  
domainedo.fr

Caligula  
p Du 17 au 19 octobre  
Théâtre.  
Texte d’Albert Camus.  
Montpellier  
Théâtre des 13 vents  
13vents.fr

Cabaret Saint-Alban psy show  
p 18 octobre  
Théâtre-chanson.  
Montpellier  
La bulle bleue  
labullebleue.fr

Faire Fleurir  
p 9 et 10 novembre  
Spectacle d’ouverture de la saison 23-24 de Montpellier Danse avec une création de Nicolas  
Fayol.  
Montpellier  
CCN  
montpellierdanse.com

Festivals &  
rencontres

Le nouveau monde  
p 14 au 16 septembre  
Forum de la transition environnementale et sociétale.  
Montpellier   
Planet océan  
lemondenouveau.fr

Accordéon pluriel  
p Du 15 au 17 septembre  
9e édition du festival  
Montpellier  
Celleneuve  
accordeonpluriel.fr

Internationales guitare  
p Du 16 septembre au 15 octobre  
Dans différents lieux de la Métropole et de l’Occitanie  
les-ig.com  
Photo : © I Muvrini

Festival Arabesques  
18es rencontres des arts du monde arabe.  
Montpellier  
Domaine d’O, Halle Tropisme, Opéra Comédie  
festivalarabesques.fr  
Jusqu’au 17 septembre  
Photo : © Arabesques

What a trip  
p Du 26 septembre au 1er octobre  
Festival international du film de voyage et d’aventure.  
Montpellier  
watmontpellier.fr

Mosaïque gipsy bohème  
p Du 5 au 8 octobre  
Halle Tropisme  
tropisme.coop

Biennale Europe-Africa  
p Du 9 au 15 octobre  
(Voir page 9)  
Montpellier  
Photo : © Marielle Rossignol

SEVE  
p Du 13 au 15 octobre  
Scène d’expression végétale éphémère.  
Montpellier  
Promenade royale du Peyrou  
sevejardins.org

Cinemed  
p Du 20 au 28 octobre  
Festival du cinéma méditerranéen (voir p. 6)  
Montpellier  
Corum et centre Rabelais  
cinemed.tm.fr  
Photo : © Été 93 Carla Simon

Va Savoir ?!  
1er festival de sciences participatives et citoyennes offre la possibilité à tous dès 6 ans de participer notamment au comptage d’oiseaux, à l’identification de météorites, à une expérience participative sur l’intelligence artificielle… en solo, en famille ou entre amis.  
Montpellier   
Halle Tropisme  
festival-vasavoir.fr  
Photo : © Pixnio  
Du 27 au 29 octobre

Rendez-vous

Drawing draw  
p Jusqu’au 30 septembre  
7e salon du dessin contemporain.  
Montpellier  
Le lieu multiple et N5 galerie  
lelieumultiplemontpellier.com  
n5galeriemontpellier.com

Salon du logement étudiant  
p 15 septembre  
Montpellier   
CRIJ  
espace-logement-etudiant.com

Journées européennes du patrimoine  
p 16 et 17 septembre  
En différents lieux de la métropole (voir p.38-41).  
montpellier3m.fr  
Photo : © C. Ruiz

Tous à vélo  
p 17 Septembre  
Vendargues  
Arènes municipales Roger Itier  
vendargues.fr

Semaine européenne de la mobilité  
p Du 16 au 22 septembre  
Montpellier  
montpellier3m.fr  
Photo : © C. Marson

Solid’art  
p Du 22 au 24 septembre  
Salon artistique et solidaire.  
Montpellier   
Zénith Sud  
solidart.fr/montpellier/

Quatre saisons de l’agroécologie et de l’alimentation durable  
p Du 30 septembre au 8 octobre  
Visites, animations, rencontres…  
En différents lieux de la métropole  
montpellier3m.fr  
Photo : © C. Ruiz

Fête du cheval  
p 1e octobre  
Vendargues  
La Cadoule  
vendargues.fr

Foire internationale de Montpellier  
p Du 6 au 16 octobre  
Pérols  
Parc des expositions  
foire-montpellier.com

Fête de la science  
p Du 6 au 16 octobre  
Participer à 100 animations dans les équipements culturels et scientifiques de la Métropole.  
En différents lieux  
montpellier3m.fr

Fête du miel  
p 22 octobre  
Cournonsec   
Esplanade Briou Garenne  
montpellier3m.fr  
Photo : © L. Séverac

 Entrée libre

VEUILLEZ VÉRIFIER LES DATES ET LES HORAIRES AVANT DE VOUS DÉPLACER.

Occitan  
Aikús occitans

Los escolans de la Calandreta dau Clapàs participèron als Mistèris de Montpelhièr, l’obratge collectiu de las escòlas de la vila. I presentan d’Aikús, aquelas poesias qu’en pauc de mots descrivon un sentiment fugaç.

 « Onze classas an sasit aquel projècte d’escritura qu’a ritmat l’annada escolara tota. Dins aquest obratge, la lenga occitana i a tota sa plaça »

Èran pas pauc glorioses, los escolans de CM1-CM2 de la Calandreta dau Clapàs, pendent la darrièira Comèdia del Libre ! Dedicavan lo tòm 14 dels Mistèris de Montpelhièr… Iniciat en 2009 per la Vila de Montpelhièr, aqueste projècte pedagogic es portat pel Talhièr Canopé 34 e l’Educacion nacionala. Cada annada, los escolans de cicle 3 realizan un obratge literari collectiu. Lo recuèlh de sas novèlas es puèi publicat. Una mièja dotzena d’escòlas de la vila i participa, que las tres escòlas occitanas de Montpelhièr amai, caduna cadun son torn.

Per aquesta 4na edicion, la Calandreta dau Clapàs a optat per un format literari original : los aikús, aquesta poesia japonesa plan concisa. Aquò balha per exemple, çò qu’escrich Teva :

« Las fruchas negras e lusentas  
La sal dins la boca  
Una sabor de vacanças »

« Un aikú, es una emocion, un moment que passa e que meravilha o espanta. Tan que vira fai de torn. Es mai complicat que la poesia que se coneis », çò explica Anae qu’a causit l’alba coma tèma de son poèma. « Aquesta contribucion als Mistèris de Montpelhièr representa lo trabalh d’una annada, precisa Elodia Bascou, que, amb son collèga Uc Bernet, a pilotat lo projècte. Avèm causit l’olivièr per tèma. De visitas al jardin de las plantas a permés de se familiarizar amb aquel arbre. Puèi de talhièrs d’escritura lor an aprés las tecnicas del aikús. Enfin, cadun a pogut illustrar son trabalh en dessenhar a la tencha de china. » Per la professora, aquel trabalh a liberat las sensibilitats literàrias dels mainatges. « An integrat plan lèu l’espontaneïtat e son arribats a la far passar amb de mots precises. An fach cantar la lenga ».  
L’obratge es disponible qu’es a res non còst a reseau-canope.fr

Photo : © F. Damerdji

Lexique

Talhièr : atelier  
obratge : ouvrage  
recuèlh : recueil  
l’alba : l’aube  
cadun : chacun  
tencha : encre  
mainatges : enfants

L’expression

Tan que vira fai de torns :   
expression qui permet d’imager différentes situations et qui peut notamment s’utiliser pour décrire un sentiment, un état ou encore une action qui est en ordre de marche (peut s’utiliser aussi avec un brin d’ironie).  
Traduction complète :  
montpellier3m.fr/occitan

jeunesse

Tu connais la Métropole?  
Centre d’art La Fenêtre à Montpellier

Mini-puzzle :  
Vito et la ville du futur

Vito est illustrateur. Il aime imaginer et dessiner des villes où la vie serait paisible et belle, bonne pour la planète. Mais il s’est un peu embrouillé en rangeant son dessin... Veux-tu l’aider à le remettre dans le bon ordre ?

1 Colle la page sur une feuille cartonnée épaisse

2 Découpe minutieusement chaque vignette

3 Remets chaque vignette dans le bon ordre

4 Colle-les à nouveau sur une feuille. Et bravo, tu as bien aidé Vito.

Ordre des vignettes :  
Première ligne : 1 - 2 - 3 – 4  
Deuxième ligne : A - B - C - D

Dessiner la ville  
Le centre d’art La Fenêtre propose jusqu’au 23 septembre une exposition consacrée à la ville vue par les auteurs de bande dessinée. L’occasion de découvrir La Fenêtre, centre d’art associatif pluridisciplinaire, avec son bel espace accueillant, ses animations, sa programmation passionnante. Entrée gratuite. Ouvert du mercredi au samedi, de 15h à 19h. 27 rue Frédéric Peyson – 04 67 64 23 90  
la-fenetre.com

En savoir +  
Utopique  
En français, le mot « utopie » désigne l’idée d’une société idéale, où chacun vivrait heureux et en harmonie. Quand il était plus jeune, Victor Locuratolo (dit « Vito ») rêvait de construire des villes. Il a fait des études d’architecture. Et puis il a décidé de se consacrer au dessin. Mais il a gardé sa fascination pour la vie des grandes villes, leurs transformations. Et, dans ses dessins, il aime imaginer à quoi pourrait ressembler la ville « meilleure ». Tu peux trouver ses derniers albums – auto-édités à La Fenêtre –, dont l’album Vito, Utopique utilisé pour réaliser le puzzle ci-dessus.

Merci à Mathilde, Eva et Alison, du centre d’art La Fenêtre, pour la réalisation de cette page.

Carte blanche à Fabcaro

Le Montpelliérain a publié un nouveau roman cet été (Journal d’un scénario) en marge de ses 50 ans et il est le scénariste du prochain Astérix qui sort le 26 octobre. Chez lui, un projet chasse l’autre. Expatrié dans les hauts-cantons héraultais, il évoque son Montpellier du lointain.

« Wholalaaa, ça fait 25 ans que j’ai quitté Montpellier pour l’arrière-pays moi, qu’est-ce que je vais pouvoir vous raconter sur Montpellier ? Je vous donnerais bien des bonnes adresses pour aller boire un coup et aller voir un bon concert, des super plans, mais ce serait des super plans… d’il y a 25 ans. Remarquez, ça pourrait être un super concept, un guide de Montpellier qui a 25 ans de retard. Euh, en y réfléchissant, pas sûr que ce soit un best-seller... Ou alors je peux toujours vous parler de mon QG : la super librairie En traits libres(1), tenue par les copains et les copines de 6 pieds sous terre. Ils organisent régulièrement des expos, des concerts, des ateliers, et le cadre est hyper beau. (Si avec cette pub, ils n’augmentent pas mes droits d’auteur…) Bon sinon je peux aussi vous parler de Frank Black(2) que j’ai vu au Rockstore en 1995 et que j’ai suivi dans la rue en cachette après le concert mais ça n’aurait pas un grand intérêt. »

1. 6 pieds sous terre est la maison d’édition historique de Fabcaro et la librairie En traits libres est désormais installée au 1 rue Voltaire, derrière l’église Saint-Roch.

2. Frank Black est l’ancien chanteur des Pixies.

Photo : Dessin réalisé par Fabcaro  
pour le magazine.

Fabcaro  
S’il s’est éloigné du Clapas, il y revient régulièrement. Fabcaro a gardé des liens étroits à Montpellier avec l’équipe de 6 pieds sous terre.  
Photo : © Cédric Jover

Fabcaro en 6 dates

1973  
Naissance à Montpellier.

1996  
collabore avec diverses revues de BD puis, 10 ans plus tard, avec 6 pieds sous terre et La cafetière.

2006  
sortie de Figurec, son premier roman qui sera adapté en BD.

2015  
parution de la bande dessinée Zaï zaï zaï zaï qui se vend à plus de 350 000 exemplaires.

2020  
ses romans Le discours et Zaï zaï zaï zaï sont adaptés au cinéma.

2023  
sort un nouveau roman et signe le scénario du 40e Astérix.

Photo : © Célestin Monteil